

# Ville de Marseille

## Rapport d'analyse financière

Janvier 2021 – Document de travail



# Sommaire

01. Synthèse de nos travaux

02. Etude rétrospective 2014/2019

Annexes

## Quelques définitions techniques :

- **Epargne brute** : Différence entre les recettes réelles de fonctionnement retraitées des produits des cessions et les dépenses réelles de fonctionnement. Permet d'évaluer la capacité de la collectivité à alimenter la section d'investissement avec des ressources tirées de son fonctionnement courant. Si le taux d'épargne brute (montant d'épargne rapporté aux recettes réelles de fonctionnement) est inférieur à 8%, on estime que ce niveau est dégradé.
- **Epargne nette** : Epargne brute déduite des remboursements en capital de la dette. Elle permet d'autofinancer les équipements ou projets nouveaux. Une épargne nette négative indique que la collectivité n'arrive plus à faire face ses remboursements de dette et doit donc trouver de nouvelles marges de manœuvre. En dessous de 3%, le taux d'épargne nette est jugée comme préoccupant.
- **Capacité de désendettement** : Indicateur qui mesure le temps nécessaire (en année) à la collectivité si elle consacrait l'ensemble de son épargne brute à rembourser son stock actuel de dette (Capital Restant Dû). Un seuil d'alerte est généralement admis à 10 ans, notamment par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).
- **Taux d'endettement** : Indicateur qui mesure le rapport entre les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice et le stock actuel de dette. Un seuil d'alerte est généralement admis à 130% (DGCL).
- **Potentiel fiscal** : Le potentiel fiscal est un indicateur permettant de mesurer la richesse « potentielle » d'une commune sur son territoire en évaluant ses bases. Il est déterminé en rapportant les bases fiscales de la Ville aux taux moyens nationaux (sans distinction de strate), puis ramené à l'habitant. Plus ce montant est élevé, plus cela signifie que la collectivité dispose d'une « richesse fiscale » importante.
- **Effort fiscal** : L'effort fiscal vient quant à lui mesurer la pression fiscale pesant sur le contribuable et plus particulièrement le poids des taux pratiqués. On l'obtient en rapportant le produit de fiscalité de la collectivité à celui que la Ville aurait perçu en appliquant les taux moyens nationaux. S'il est supérieur à 1, cela signifie que l'effort supporté par le contribuable est plutôt important.

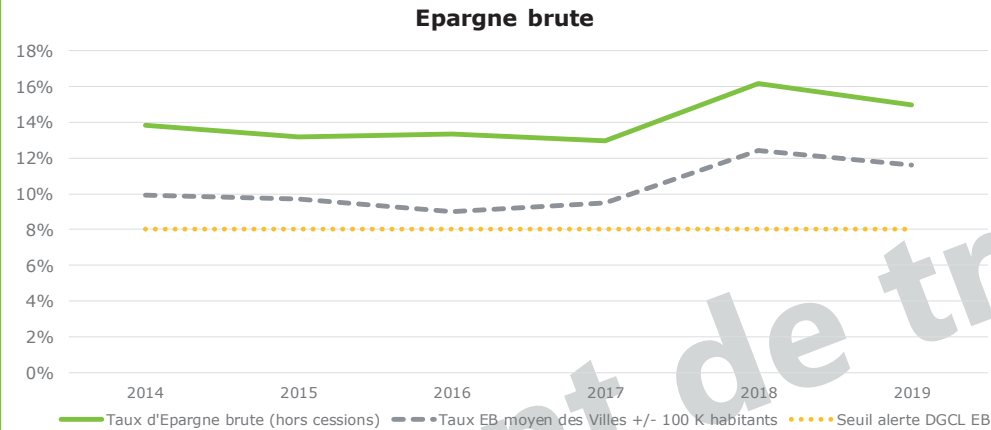


Ville de Marseille

01

Synthèse de nos travaux

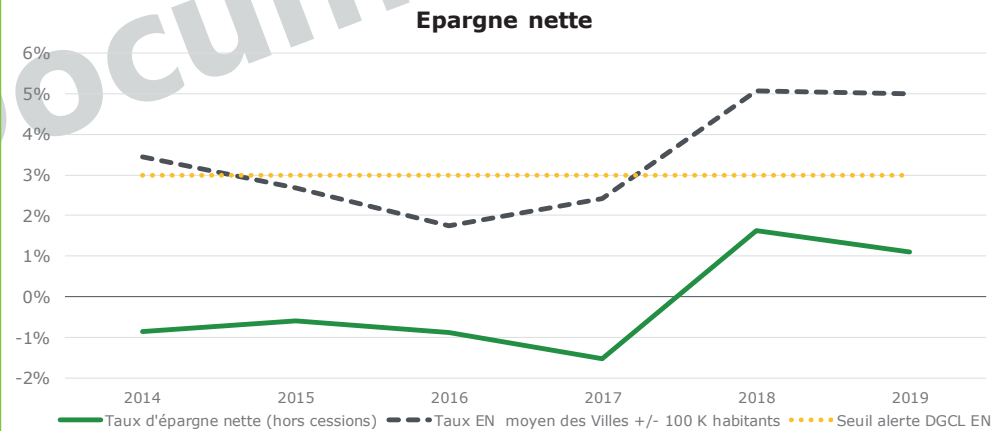
# Synthèse de nos travaux : rétrospective 2014/2019



**Un niveau d'épargne brute satisfaisant et en amélioration sur la période.**

Le taux d'épargne passe de 13,8 % à 15%, nettement supérieur à la moyenne de notre échantillon de comparaison et au seuil d'alerte de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) (8%).

Cette progression s'explique par un dynamisme des produits (+1,2%/an soit +72,2 M€) supérieur à celui des charges (+1,1%/an soit +52,4 M€).



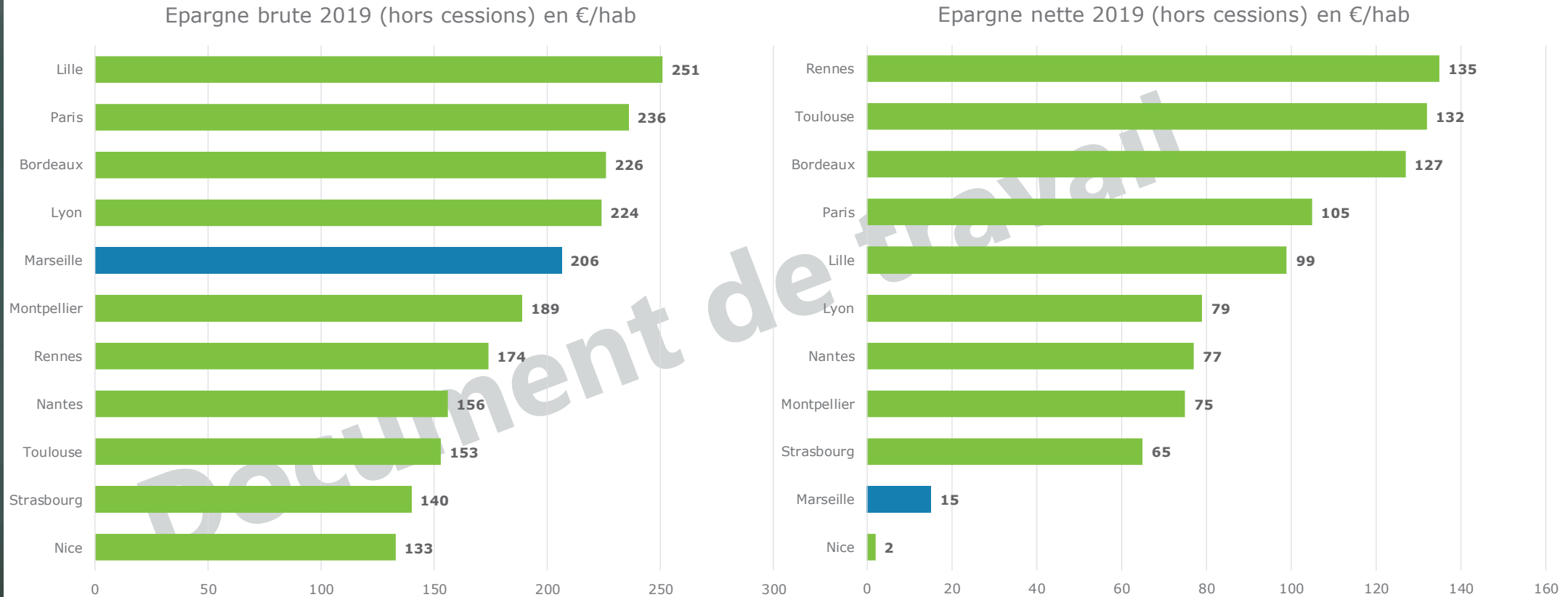
**Une épargne nette sous tension sous l'effet du poids de la dette**, négative de 2014 à 2017, très inférieure au seuil d'alerte de la DGCL (3%).

Les efforts de gestion entrepris en 2018 et 2019 permettent d'amorcer un redressement, cependant insuffisant pour dépasser le seuil d'alerte.

En comparaison, on se situe en fin de période proche des 5% dans les villes de plus 100 000 habitants.

Ces constats sur le niveau des épargnes demeurent tributaires des modalités de traitement des charges non rattachées qui pourraient conduire à dégrader plus fortement ces deux ratios (cf. page 10)

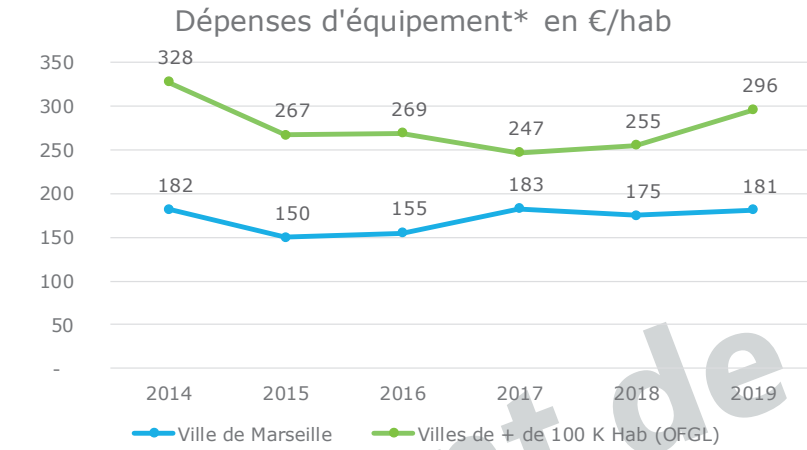
## Synthèse de nos travaux : rétrospective 2014/2019



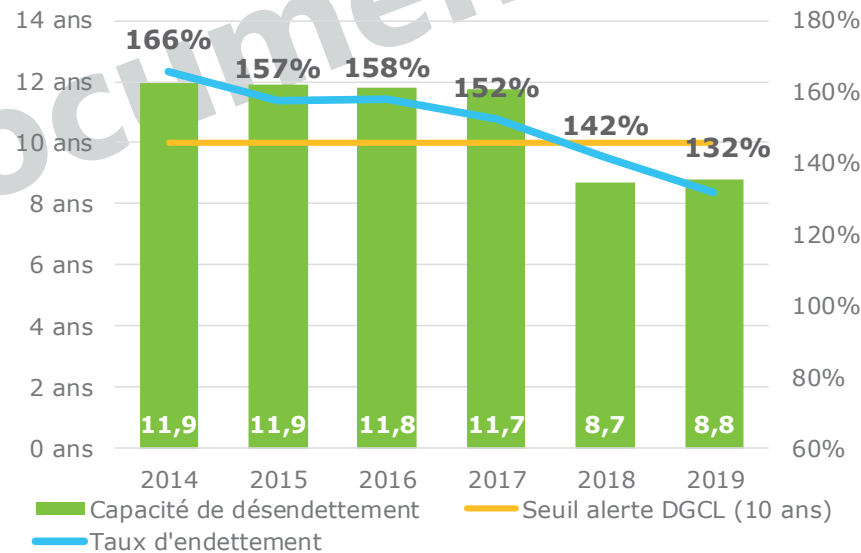
Avec une épargne brute, hors produits des cessions, de 206 € par habitant en 2019, la Ville de Marseille affiche le 5<sup>ième</sup> montant le plus élevé de l'échantillon présenté ici, se positionnant dans le premier groupe des grandes villes sur cet indicateur.

En revanche, l'épargne nette ramenée à l'habitant est beaucoup plus faible, eu égard au poids des remboursements de la dette.

# Synthèse de nos travaux : rétrospective 2014/2019



(\*hors subventions versées au 204X)



**Un faible niveau de dépenses d'investissement** sur la période d'étude :

La Ville affiche des dépenses d'équipement ramenées à l'habitant inférieures à la moyenne des communes de plus de 100 000 habitants.

**Une dette saine mais dont le poids limite fortement la capacité d'investissement** de la collectivité.

Sur le mandat écoulé, la Ville de Marseille a consacré davantage de ses moyens en investissement à faire face à des dépenses financières (essentiellement des remboursements en capital de la dette) qu'à financer des équipements et investissements nouveaux permettant ainsi d'amorcer le désendettement de la collectivité.

Bien qu'en diminution, l'encours de dette ramené à l'habitant demeure nettement plus élevé à Marseille (1812 €/hab) que dans la moyenne des Villes de plus de 100 000 habitants (1525 €/hab) en 2019 (voir p.26)

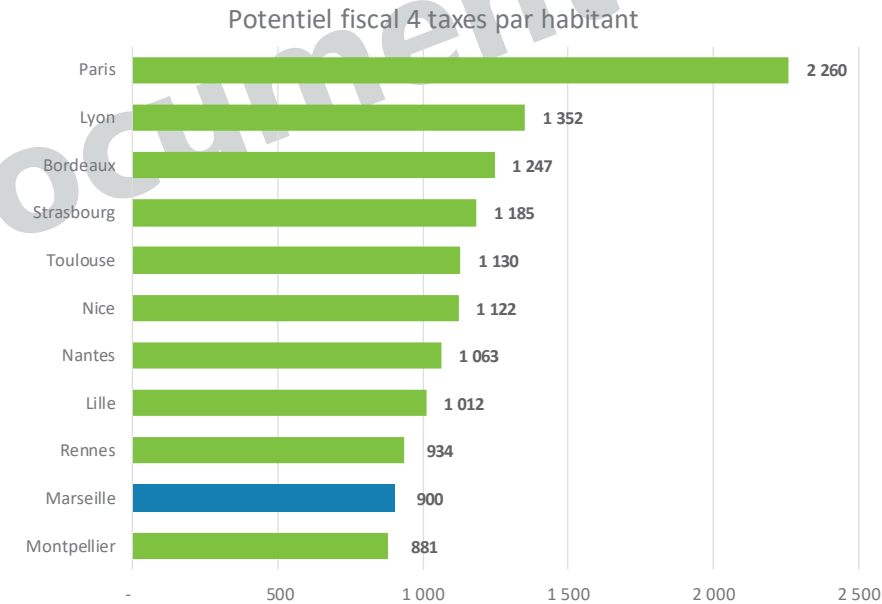
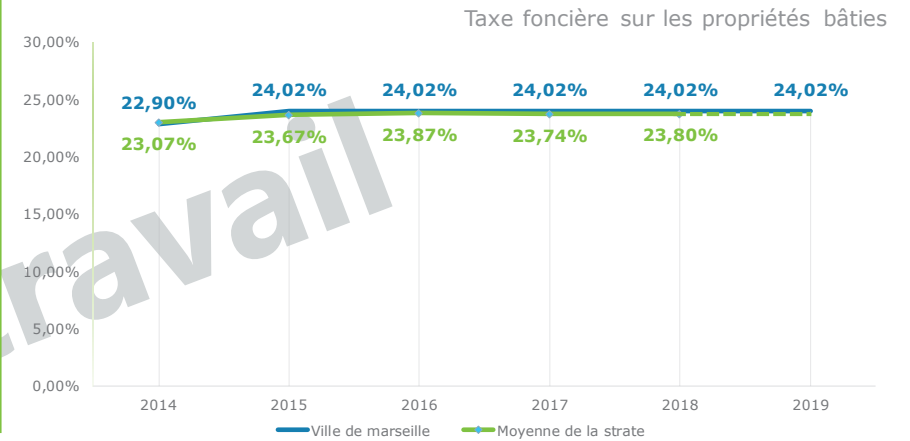
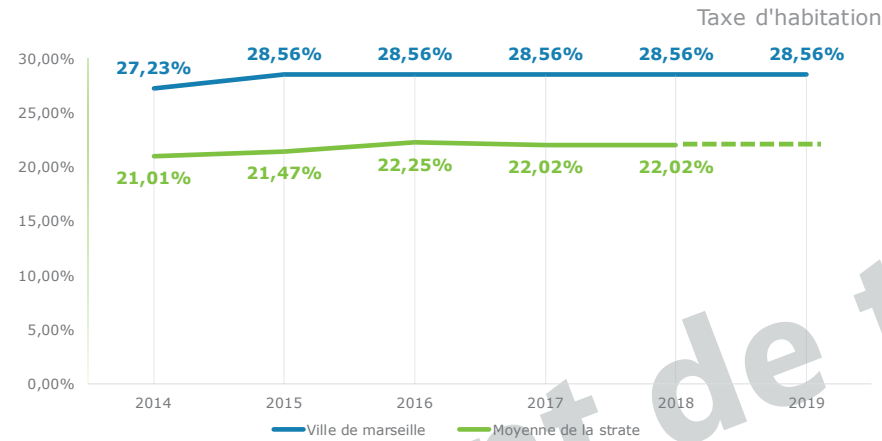
La capacité de désendettement qui mesure le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette passe sous le seuil d'alerte des 10 ans en fin de période mais reste élevé.

Cet indicateur étant assez volatil, il convient d'être prudent sur un rebond rapide potentiel.

Enfin, le taux d'endettement indique que le stock de dette représente près d'une année et demie des recettes réelles de fonctionnement de la Ville. Pour mémoire, le seuil d'alerte est fixé à 130%.

On peut par ailleurs relever le fait que 94,8% de l'encours est classé A1 (soit le niveau de risque le plus faible), selon la charte Gissler, la grille de référence pour l'encours des collectivités.

# Synthèse de nos travaux : rétrospective 2014/2019



## Une pression fiscale élevée

Les taux de taxe d'habitation sont très supérieurs à la moyenne de la strate.

Les taux de taxe foncière sont dans la moyenne.

Le potentiel fiscal met en avant la faiblesse des bases fiscales.

Les taux élevés ne font ainsi que compenser des bases faibles.

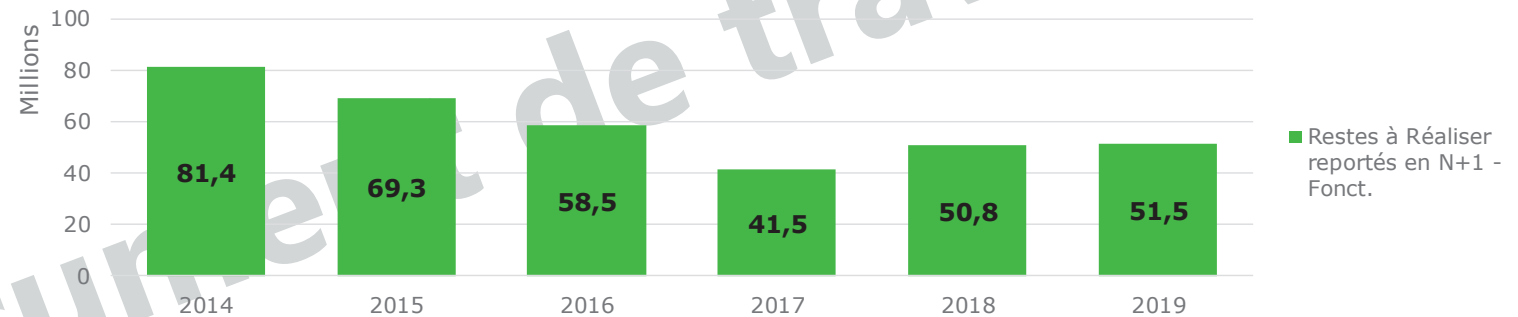
Au final, la pression fiscale pesant sur les contribuables marseillais est l'une des plus fortes des grandes villes françaises.





### Des risques à prendre en compte :

- Des montants conséquents de restes-à-réaliser et de rattachements : relevés par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport sur la période 2011 à 2017 et estimés à 51 M€ en 2019, **les charges non rattachées constituent un risque significatif de dégradation de la situation financière**. Ces charges non comptabilisées sur l'exercice sont en effet de nature à minorer les épargnes.



- Des **restes à recouvrer antérieurs à 2020 pour plus de 34 M€** qui pourraient être passés en non valeurs ou provisionnés et impacter significativement les épargnes.
- L'apparition d'un risque autour d'un futur dispositif de péréquation pour rétablir les comptes publics, ainsi que **d'un basculement de la Métropole comme contributrice au FPIC** (14 M€ de produits en 2019).
- Un recul régulier du rang de la commune au classement DSU**, pouvant impacter le montant et la dynamique positive de la dotation (73,8 M€ perçus en 2019).



### Des facteurs de risque à surveiller :

- Une **absence de Programmation Pluriannuelle des Investissements** limitant considérablement la capacité de la Ville à organiser, prioriser et prévoir ses investissements futurs.
- Les **impacts de la crise sanitaire sur la collectivité**, à l'origine de dépenses supplémentaires et de pertes de recettes.
- La réforme de fiscalité, notamment vis-à-vis de la question de la compensation de la taxe d'habitation, qui va se traduire par une **perte de levier fiscal et une ressource moins dynamique**.

**Une situation financière sous tension et des marges de manœuvre restreintes**



**Une épargne nette très fragile sous l'effet du poids historique de la dette**



**Des efforts de maîtrise de la section de fonctionnement, encore insuffisants**



**Une masse salariale insuffisamment pilotée**



**Un niveau d'endettement très élevé qui, bien qu'en diminution, pèse fortement sur la capacité d'action de la Ville**



**Des taux de fiscalité élevés compensant la faiblesse des bases fiscales**



**Des risques multiples (soldes des charges non rattachées, perte du FPIC, ancienneté des créances, participation éventuelle au redressement des finances publiques...) susceptibles de dégrader encore davantage la situation financière de la Ville**



# 02

## Etude rétrospective 2014/2019

Focus : Vision consolidée des comptes administratifs 2014/2019

- A. Préalables méthodologiques et retraitements
- B. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune
- C. Enjeux de la section de fonctionnement
- D. Enjeux de la section d'investissement
- E. Vision synthétique des budgets annexes



## Etude rétrospective

Un périmètre en permanente évolution

### 1er janvier 2016

Création de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec reprise des compétences historiques de la CU MPM

Transferts des compétences :

- Gestion des eaux pluviales
- Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Organisation de la mobilité
- Opérations d'aménagement
- Politique de la Ville
- Concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz

=> l'attribution de compensation passe de 157,7 M€ à 140 M€

### 1er janvier 2019

Transfert de la compétence :

- Création, Aménagement et entretien de la voirie

=> l'attribution de compensation diminue à 122 M€, notamment sous l'effet d'une minoration provisoire de 7,9 M€ en prévision du transfert à venir des espaces verts d'accompagnement de voirie et l'éclairage public.

### 1er janvier 2018

Transferts des compétences :

- Défense extérieure contre l'incendie
- Politique du logement
- Promotion du tourisme
- GEMAPI
- Entretien des milieux forestiers

=> l'attribution de compensation diminue à 135,9 M€

### A suivre

Compétence « accessoires de voirie » en instance de transfert à la Métropole, à régulariser.

Eu égard aux modalités de création de la Métropole, elle exerce certaines compétences dès 2016, selon les périmètres des intercommunalités préexistantes et notamment au sein de la Communauté Urbaine sur le territoire de Marseille.

Il convient par ailleurs de préciser que les transferts des actifs à la Métropole en lien avec ces évolutions de périmètre n'ont pas encore été réalisés.

## Etude rétrospective

### Préalables méthodologiques et retraitements



La période sous revue (2014/2019) est marquée par plusieurs événements exceptionnels ou non récurrents pouvant impacter comptablement la Ville et les possibilités de comparaison avec d'autres collectivités de taille comparable.

On peut ainsi relever :

- La création d'un budget annexe dédié à l'Opéra Odéon, et les flux financiers correspondants en 2015.
- L'exercice de compétences juridiquement transférés à la Métropole Aix-Marseille-Provence via des conventions de gestion en 2016 et 2017.
- L'imputation des recettes de la part employé de titres restaurant et transports du personnel municipal en chapitre atténuations de charges de 2012 à 2015
- La réalisation de plusieurs opérations de refinancement d'emprunts
- L'existence du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, et ses charges directement assumées par la Ville.

Dans son analyse, la Chambre Régionale des Comptes avait procédé à des retraitements et notamment des modifications d'imputations afin de maintenir un périmètre comparable.

Cependant, ces éléments ne viennent pas modifier matériellement les soldes intermédiaires de gestion.

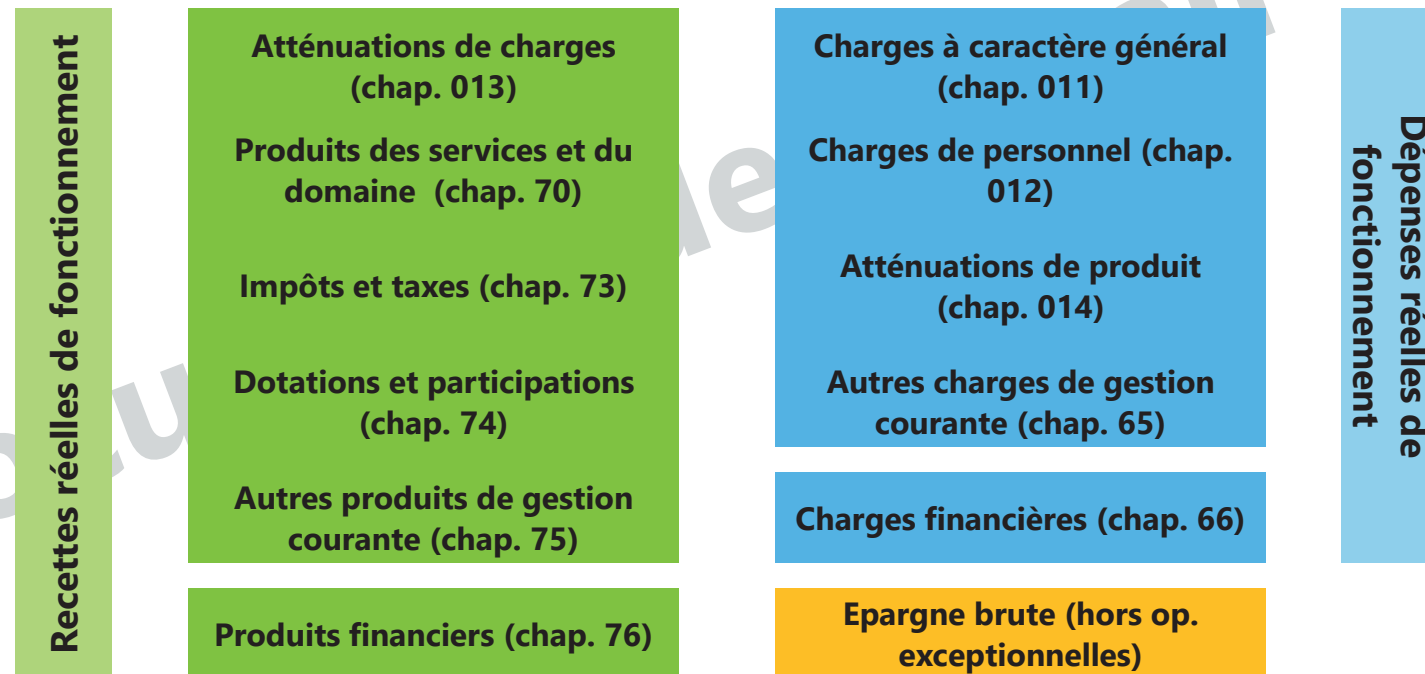
Notre étude ne tient donc pas compte de ces éléments dans la détermination des SIG, mais bien dans l'analyse de l'évolution des postes.

## B. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune



## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la commune – Mécanisme de formation de l'épargne brute



## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Section de fonctionnement

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
011 Charges à caractère général	167 902	166 731	177 118	181 055	178 654	176 785
012 Charges de personnel, frais assimilés	581 900	580 123	572 542	591 218	588 100	597 648
014 Atténuations de produits	13 087	13 232	11 366	14 154	20 453	26 622
65 Autres charges de gestion courante	117 352	124 461	120 644	118 771	105 522	120 366
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>880 241</b>	<b>884 547</b>	<b>881 669</b>	<b>905 199</b>	<b>892 730</b>	<b>921 422</b>
66 Charges financières	55 245	53 253	50 699	48 341	43 532	44 258
67 Charges exceptionnelles	31 205	70 596	53 157	50 853	50 882	53 441
<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>966 691</b>	<b>1 008 395</b>	<b>985 525</b>	<b>1 004 393</b>	<b>987 144</b>	<b>1 019 121</b>
42 Opérat° ordre transfert entre sections	99 487	79 487	72 480	64 469	70 997	80 235
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 066 178</b>	<b>1 106 646</b>	<b>1 074 898</b>	<b>1 070 984</b>	<b>1 058 141</b>	<b>1 099 356</b>

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
13 Atténuations de charges	987	1 138	5 651	9 076	13 135	7 570
70 Produits services, domaine et ventes div	46 757	50 490	48 681	45 569	52 695	58 559
73 Impôts et taxes	690 840	734 740	735 348	750 986	759 959	774 831
74 Dotations et participations	349 090	333 618	319 542	324 188	327 448	335 676
75 Autres produits de gestion courante	30 235	37 292	23 702	20 588	19 672	19 025
<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>1 117 910</b>	<b>1 157 278</b>	<b>1 132 924</b>	<b>1 150 406</b>	<b>1 172 909</b>	<b>1 195 662</b>
76 Produits financiers	1 063	1 579	1 244	1 264	741	868
77 Produits exceptionnels	25 865	16 368	15 374	8 062	12 948	20 538
<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>1 144 837</b>	<b>1 175 225</b>	<b>1 149 542</b>	<b>1 159 732</b>	<b>1 186 598</b>	<b>1 217 068</b>
42 Opérat° ordre transfert entre sections	11 220	14 193	3 554	7 554	5 286	6 240
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 156 057</b>	<b>1 208 182</b>	<b>1 169 990</b>	<b>1 169 409</b>	<b>1 191 884</b>	<b>1 223 307</b>

<b>Epargne de gestion</b>	237 669	272 732	251 255	245 207	280 179	274 240
<b>Epargne brute (hors cessions)</b>	155 279	153 008	151 533	149 504	190 773	179 508
<b>Taux d'Epargne brute (hors cessions)</b>	13,8%	13,2%	13,3%	13,0%	16,2%	15,0%

## Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 452	10 108	7 310	8 791	10 284	10 280
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	42 705	46 008	35 234	29 736	14 547	24 479
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	95 428	84 770	97 445	109 186	109 577	101 251
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	52 879	34 626	29 139	40 640	32 806	47 177
	Opérations d'équipement	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>199 464</b>	<b>175 512</b>	<b>169 128</b>	<b>188 354</b>	<b>167 215</b>	<b>183 187</b>
13	Subventions d'investissement	4 240	1 176	-	11	108	2 409
16	Emprunts et dettes assimilées	237 242	227 146	223 205	179 905	182 765	175 541
26	Participat° et créances rattachées	8 096	4 731	4 731	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	8 504	11 546	5 498	5 274	257	3 577
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>258 081</b>	<b>244 599</b>	<b>233 435</b>	<b>185 190</b>	<b>183 129</b>	<b>181 528</b>
45	Opérations pour compte de tiers	3 427	763	793	3 312	577	6 035
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>460 972</b>	<b>420 874</b>	<b>403 355</b>	<b>376 856</b>	<b>350 921</b>	<b>370 750</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	11 220	14 193	3 554	7 554	5 286	6 240
41	Opérations patrimoniales	11 936	5 976	32 012	169 924	12 647	5 906
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>484 128</b>	<b>441 044</b>	<b>438 921</b>	<b>554 335</b>	<b>368 854</b>	<b>382 896</b>

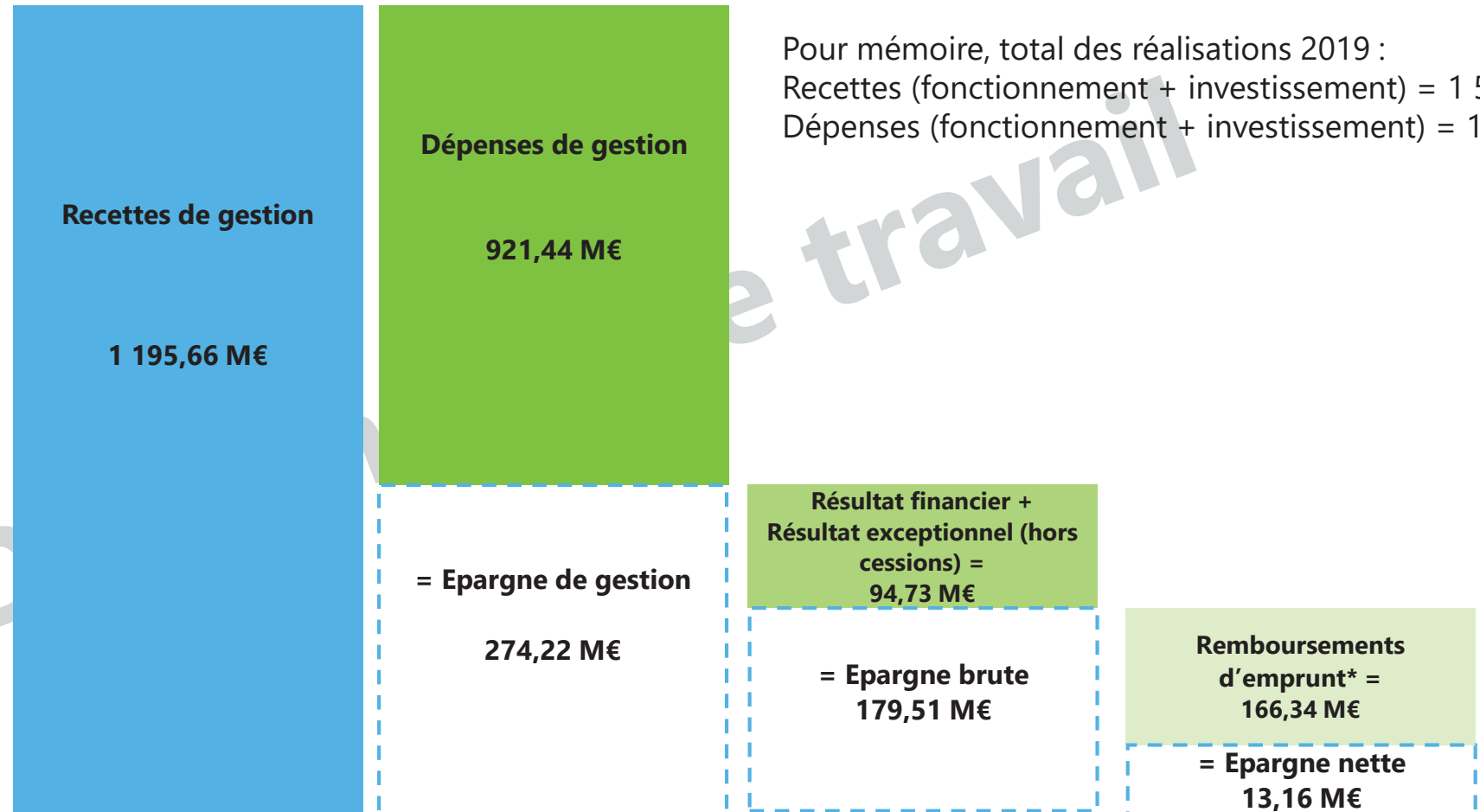
en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	28 719	29 113	19 811	26 780	36 608	47 356
16	Emprunts et dettes assimilées	236 585	209 939	188 935	143 556	90 198	91 004
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	-	-	0	0	151	1
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	53	54	1 200	72	1 140	12
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	114	1 026	264	275	1	1
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	386	1 441	73	9	400	1 423
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>265 856</b>	<b>241 573</b>	<b>210 284</b>	<b>170 692</b>	<b>128 497</b>	<b>139 797</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	98 301	79 535	110 836	102 245	155 093	108 196
165	Dépôts et cautionnement	9	8	3	16	18	19
27	Autres immobilisations financières	20 009	6 164	19 926	21 688	20 185	2 762
	<b>Total recettes financières</b>	<b>118 319</b>	<b>85 707</b>	<b>130 765</b>	<b>123 950</b>	<b>175 295</b>	<b>110 977</b>
45	Opérations pour compte de tiers	8 109	540	2 377	4 344	1 253	699
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>392 285</b>	<b>327 820</b>	<b>343 426</b>	<b>298 985</b>	<b>305 046</b>	<b>251 472</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	99 487	79 487	72 480	64 469	70 997	80 235
41	Opérations patrimoniales	11 936	5 976	32 012	169 924	12 647	5 906
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>503 708</b>	<b>413 283</b>	<b>447 918</b>	<b>533 378</b>	<b>388 690</b>	<b>337 613</b>

<b>Encours de dette (CA)</b>	1 852 574	1 824 132	1 789 864	1 753 532	1 660 982	1 576 083
<b>Epargne nette (hors cessions)</b>	- 9 676	- 7 060	- 10 011	- 17 524	19 040	13 164
<b>Taux d'épargne nette (hors cessions)</b>	-1%	-1%	-1%	-2%	2%	1%

## Etude rétrospective

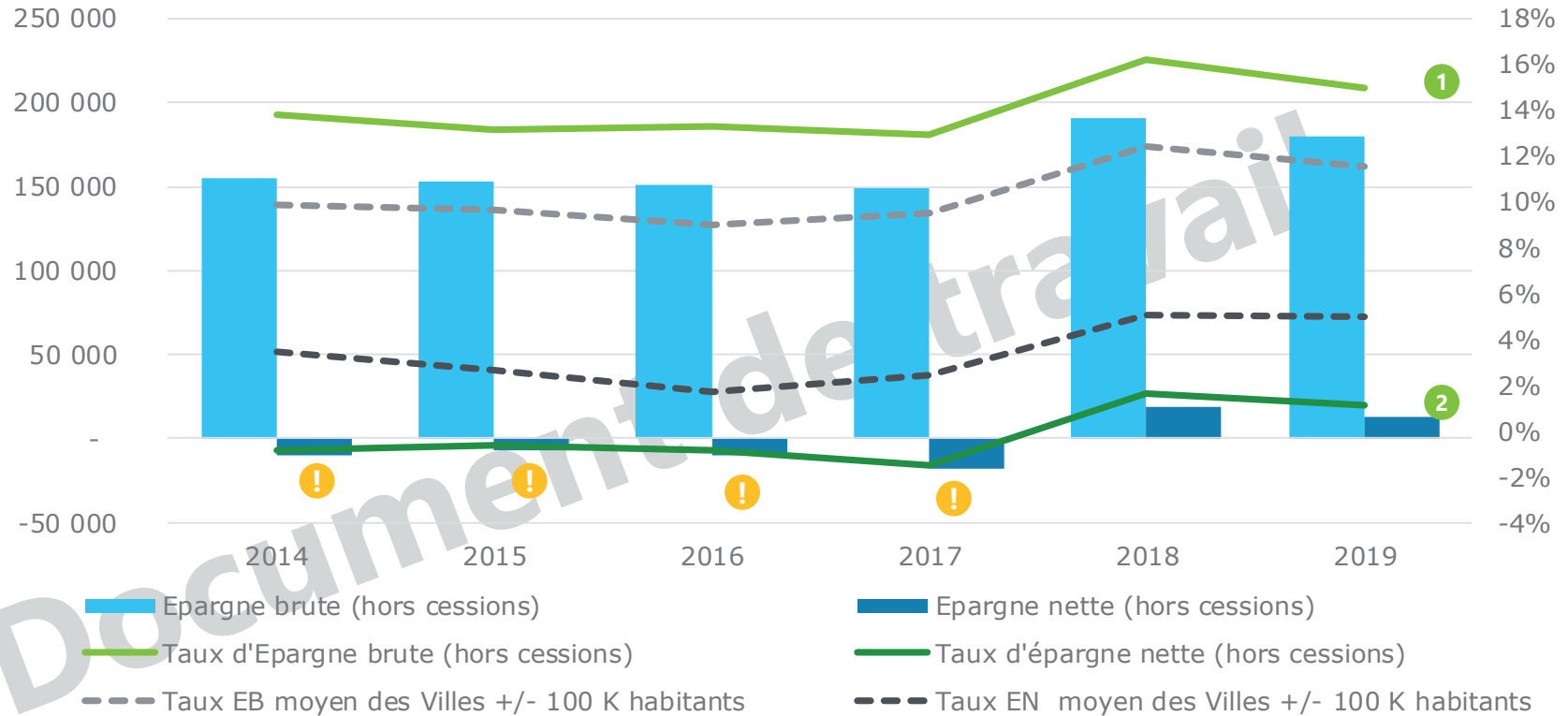
Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – La formation des épargnes en 2019



\* Remboursements d'emprunts = montants mandatés aux comptes 16318, 1641 et 16441.

## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Niveau d'autofinancement



- 1 Après retraitement des cessions, la commune affiche **un niveau d'épargne brute supérieur à la moyenne de la strate sur l'ensemble de la période, qui dépasse les 15% sur les deux dernières années** (15% en 2019).
- 2 En revanche, on relève une **épargne nette très fragile, inférieure à la moyenne de la strate, sur l'ensemble de la période, négative entre 2014 et 2017 (!) et tout juste supérieure à 0 en fin de période** (1% en 2019), en raison du poids élevé de la dette.

## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Niveau d'autofinancement

Ville de Marseille	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Epargne de gestion</b>	237 669	272 732	251 255	245 207	280 179	274 240
<b>Epargne brute (hors cessions)</b>	155 279	153 008	151 533	149 504	190 773	179 508
<b>Taux d'Epargne brute (hors cessions)</b>	14%	13%	13%	13%	16%	15%
<b>Epargne nette (hors cessions)</b>	- 9 676	- 7 060	- 10 011	- 17 524	19 040	13 164
<b>Taux d'épargne nette (hors cessions)</b>	-1%	-1%	-1%	-2%	2%	1%
Moyenne des villes Françaises (+100 K habitants)						
<b>Taux EB moyen des Villes +/- 100 K habitants</b>	9,9%	9,7%	9,0%	9,5%	12,4%	11,6%
<b>Taux EN moyen des Villes +/- 100 K habitants</b>	3,4%	2,7%	1,7%	2,4%	5,1%	5,0%

**L'épargne brute** de la commune se situe **au dessus de la strate** de référence (communes de plus de 100 000 habitants) et du seuil d'alerte de la DGCL. En effet, en 2019, le seuil d'alerte pour le taux d'épargne brut s'établit à 8% : la ville de Marseille se situant à 15%.

On peut relever une amélioration de cette dernière sur la durée, passant de 155 M€ en 2014 à 179 M€ en 2019, avec un pic à 191 M€ en 2018.

Cette évolution s'explique par une progression des recettes réelles de fonctionnement (+72,2 M€ sur la période) plus rapide que les dépenses réelles de fonctionnement (+52,4 M€ sur la période), qui se traduit par un delta positif de 19,8 M€.

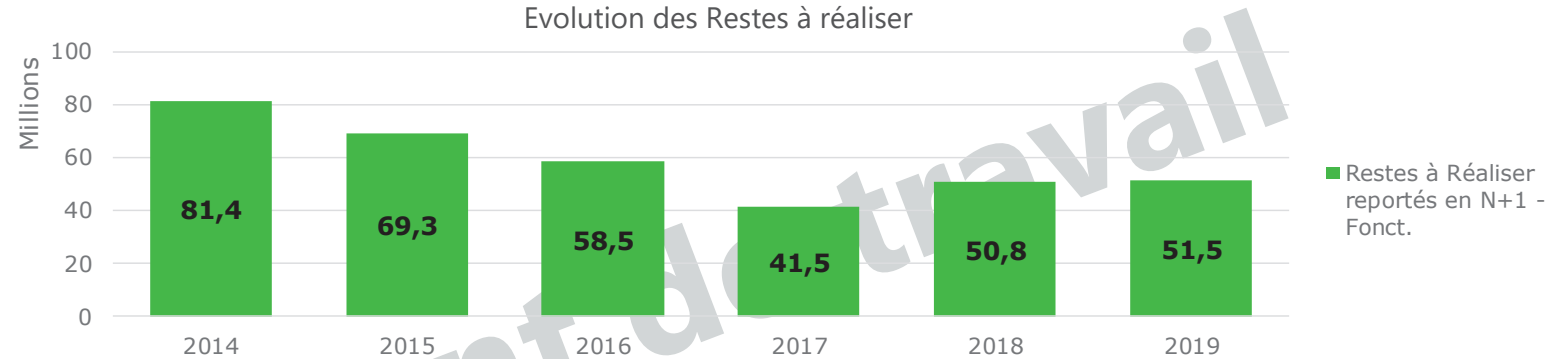
A contrario, au niveau de **l'épargne nette**, la Ville affiche des **niveaux inférieurs à la strate de référence et sous le seuil d'alerte** (3%) sur toute la période.

## Etude rétrospective

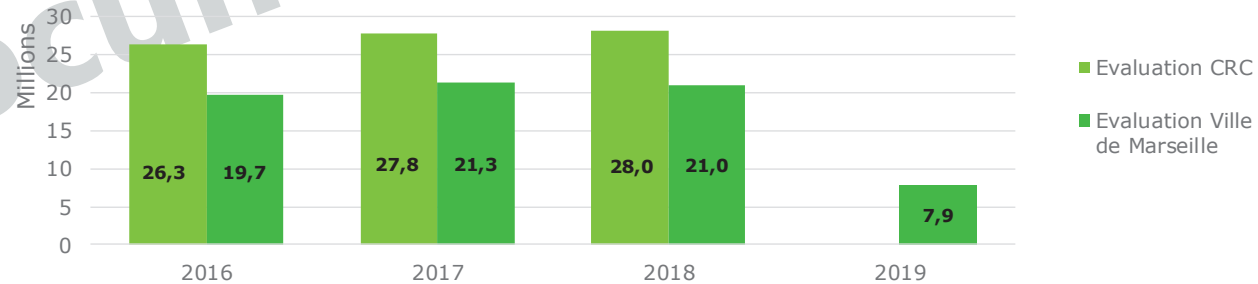
### Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Niveau d'autofinancement



Notre analyse des comptes des dépenses de fonctionnement de la collectivité nous a permis de mettre en évidence **un volume significatif de restes à réaliser en fonctionnement et de charges non rattachées à l'exercice**. Ce constat est corroboré par l'examen de la gestion effectué par la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2014 – 2018.



Ces restes à réaliser comprennent des charges de fonctionnement non rattachées significatives pour lesquelles les évaluations de la CRC et de la collectivité divergent :



Un travail de fiabilisation de la procédure de rattachement des charges à l'exercice, porté par la Ville de Marseille, est en cours depuis 2019. Selon la Ville, le volume des charges non rattachées à l'exercice 2019 a été réduit à 7,9 M€.

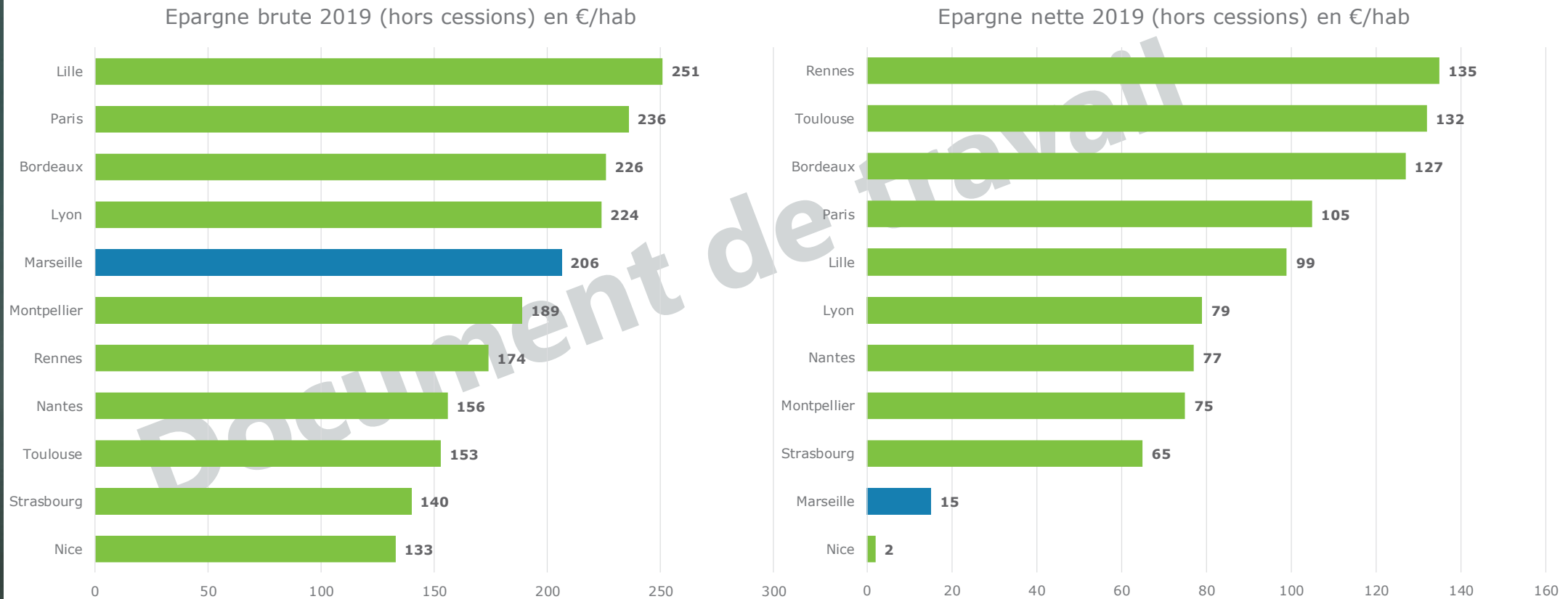
**Cependant, les charges non rattachées constituent un risque significatif de dégradation de la situation financière.** Ces charges non comptabilisées sur l'exercice sont en effet de nature à minorer les épargnes.

Afin d'assainir le traitement comptable de ces opérations sans en faire porter le poids sur un seul exercice, la M57 qui devrait être adoptée par l'ensemble des collectivités en 2024, permettra **d'impacter le retraitement des corrections d'erreur sur les fonds propres** (diminution du compte 1068

« Excédents de fonctionnement reportés »).

## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Niveau d'autofinancement 2019



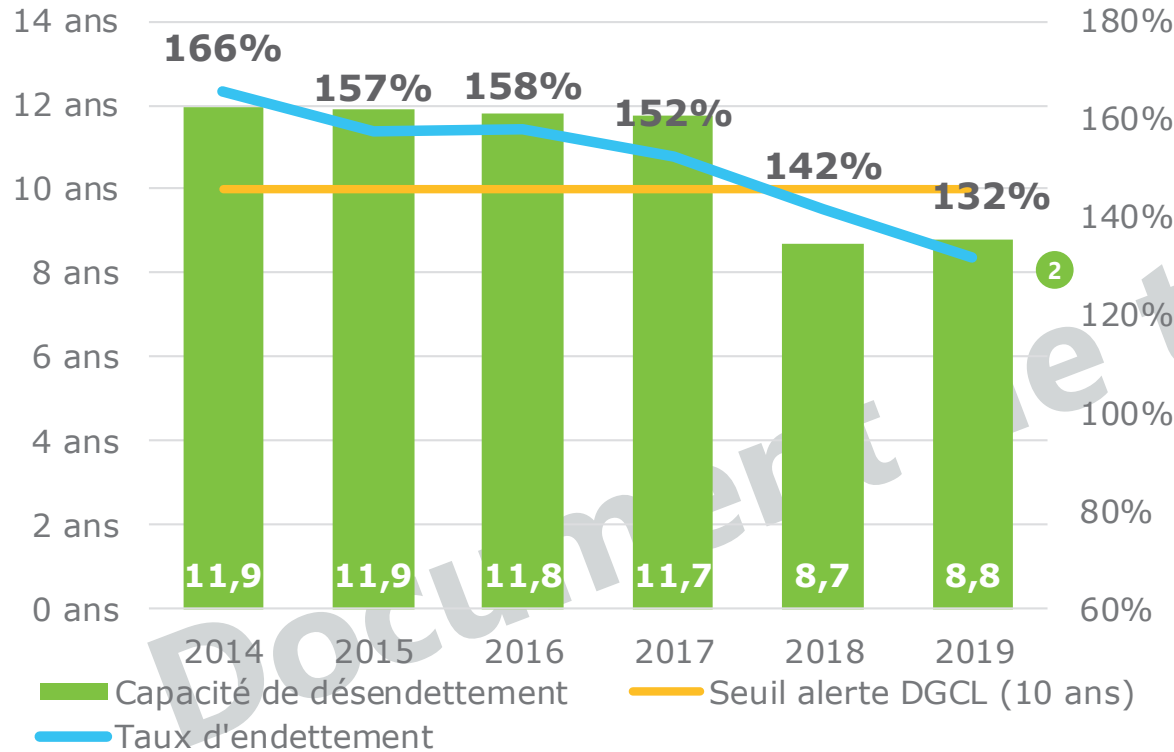
Avec une épargne brute, hors produits des cessions, de 206 € par habitant en 2019, la Ville de Marseille affiche le 5<sup>ème</sup> montant le plus élevé de l'échantillon présenté ici, se positionnant dans le premier groupe des grandes villes sur cet indicateur.

En revanche, l'épargne nette ramenée à l'habitant est beaucoup plus faible, eu égard au poids des remboursements de la dette.



## Etude rétrospective

### Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Endettement



Hors opérations afférentes à des tirages sur lignes de trésorerie, la Ville a mobilisé 726 M€ de dette sur la période. Ce volume étant inférieur aux remboursements en capital (992 M€), le stock de dette est en recul entre 2014 et 2019, l'encours se situant autour de 1 576 M€ à fin 2019 (-276 M€ par rapport à 2014).

Cette diminution du stock de dette se traduit ainsi par une amélioration des ratios. Notamment pour le taux d'endettement (= Capital Restant Dû / Recettes réelles de Fonctionnement) qui se situe à 132 % à fin 2019, tout proche de repasser sous le seuil d'alerte.

Pour mémoire, la DGCL a défini des critères d'alerte : taux d'endettement à 130 % et capacité de désendettement à 10 ans.

On constate que la Ville a réussi à redescendre sous le seuil de la capacité de désendettement lors des deux derniers exercices et se rapproche de celui relatif au taux d'endettement en fin 2019.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Capacité de désendettement</b>	11,9 ans	11,9 ans	11,8 ans	11,7 ans	8,7 ans	8,8 ans
<b>Taux d'endettement</b>	166%	157%	158%	152%	142%	132%
<b>Encours de dette (CA)</b>	1 852 574	1 824 132	1 789 864	1 753 532	1 660 982	1 576 083
<b>Frais financiers</b>	55 245	53 253	50 699	48 341	43 532	44 258
<b>Remboursement en capital</b>	163 755	158 868	160 344	165 827	170 533	165 144

## Etude rétrospective

### Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Endettement

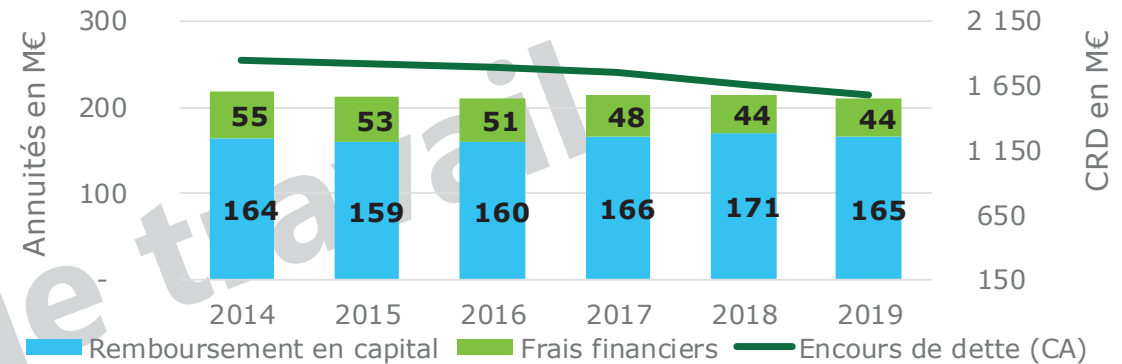
Sur la période, les remboursements en capital sont relativement réguliers (entre 160 et 170 M€/an), grâce aux travaux menés par la Ville pour lisser son encours.

On constate en revanche une nette amélioration du montant des frais financiers (-11 M€ sur la période) soit un recul de près de 20%, qui témoigne de l'amélioration du taux moyen de l'encours et de l'évolution du marché du financement long terme pour les collectivités.

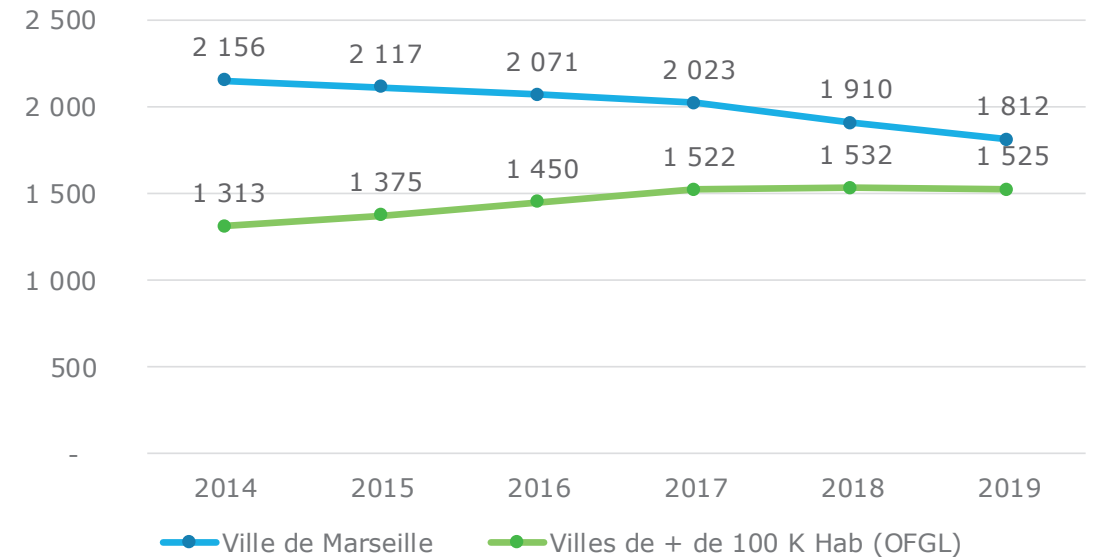
L'encours de dette ramené à l'habitant est nettement plus élevé à Marseille que dans la moyenne des Villes de plus de 100 000 habitants. On relève un écart de près de 300 €/hab. en 2019.

Il convient de noter deux tendances d'évolution contraires, puisque l'encours par habitant a nettement réduit à Marseille entre 2014 et 2019 (-340€/hab. sur la période) alors qu'il a progressé de près de 200 €/hab. en moyenne dans le même temps dans les autres villes.

Stock de dette et annuités



Encours de dette en €/hab



## Etude rétrospective

### Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Trésorerie

Afin de faire face à ses besoins de trésorerie, la Ville s'appuie sur plusieurs lignes de trésorerie et depuis 2015 sur un programme de billets de trésorerie lui offrant des conditions financières plus avantageuses.

Depuis 2017, les lignes de trésorerie de la Ville ne sont plus tirées. En revanche, des commissions de non-utilisation (CNU) lui sont facturées pour plusieurs dizaines de milliers d'euros ainsi que des commissions d'engagement. Au global, le coût de ces lignes non tirées est proche des 200 K€ par an. La Ville justifie leur maintien en réponse à des exigences des agences de notations.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en K€						
Montant total des lignes de trésorerie de l'exercice	252 000	42 000	40 000	52 000	60 000	70 000
Montant des tirages sur lignes sur l'exercice	692 977	20 616	9 337	-	-	-
Montant total des billets de trésorerie	-	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Montant des tirages sur billets de trésorerie	-	80 000	90 000	150 000	80 000	100 000
<b>Total des crédits de trésorerie disponibles</b>	<b>252 000</b>	<b>242 000</b>	<b>240 000</b>	<b>252 000</b>	<b>260 000</b>	<b>270 000</b>
<b>Total des tirages de trésorerie sur l'exercice</b>	<b>692 977</b>	<b>100 616</b>	<b>99 337</b>	<b>150 000</b>	<b>80 000</b>	<b>100 000</b>

## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Trésorerie

Année d'émission du titre	Montant des restes à recouvrer en K€
2009	1 460
2010	259
2011	286
2012	339
2013	1 085
2014	2 000
2015	1 087
2016	8 546
2017	3 569
2018	3 837
2019	11 935
<b>Total</b>	<b>34 403</b>

L'étude de l'état des restes-à-recouvrer (titre émis mais le débiteur ne s'est pas acquitté de la créance), fait apparaître un montant conséquent de titres non recouverts, faisant peser un risque non négligeable sur la Ville.

Ainsi, le montant des restes-à-recouvrer s'élève à **34,4 M€ (situation au 17/11/20)** pour les titres émis avant le 31/12/2019. Le montant des provisions pour dépréciation en compte de tiers s'élève à 3,1 M€ (source : compte administratif 2019 – état A4).

On note que **11,1 M€ sont dus par la Métropole Aix Marseille Provence en 2018 et 2019 et 5,7 M€ par l'Etat pour des titres de 2016** en lien avec le fonds de soutien des emprunts à risques.

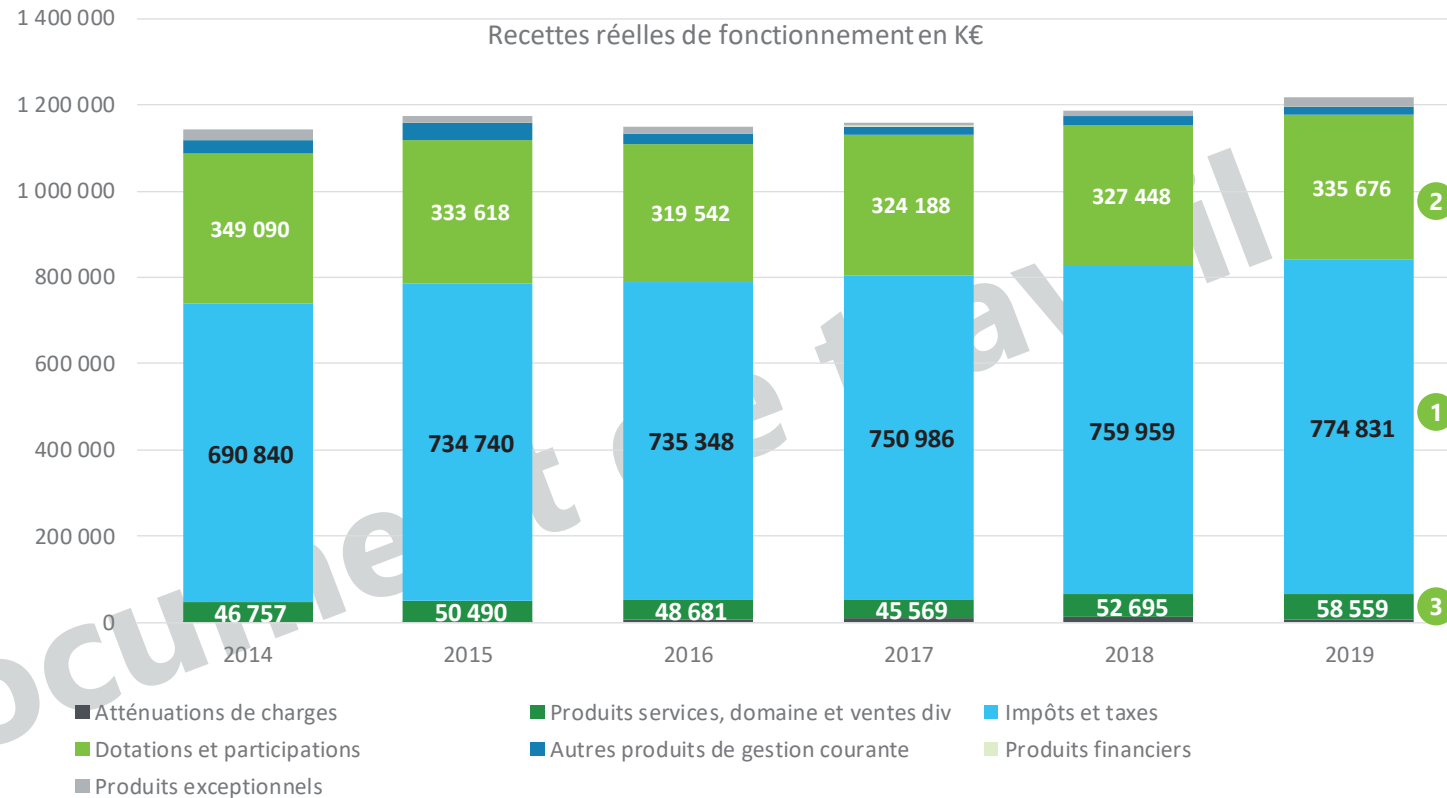
Compte tenu de l'ampleur de certains montants et de leur antériorité, il semble nécessaire de prévoir **des provisions supplémentaires** afin d'anticiper les risques de non recouvrement sur ces titres. Un travail complémentaire pourrait être mené avec le Trésorier Municipal sur les passations en non valeur.

Ces opérations sont ainsi susceptibles de **dégrader les épargnes**.



## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement - Recettes



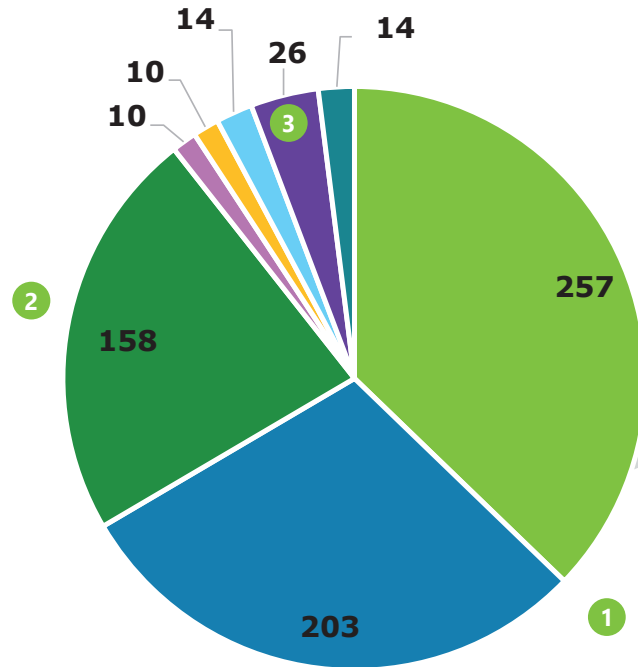
**Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 1 217 M€ à fin 2019, soit une hausse de +72,2 M€ par rapport à 2014 (+1,2%/an en moyenne).**

- 1 Les impôts & taxes ont augmenté de +2,3%/an en moyenne. Cette dynamique s'explique essentiellement par la progression des produits de fiscalité directe (Taxe d'habitation et taxes foncières).
- 2 Les dotations et participations ont fortement reculé du fait de la contribution au redressement des finances publiques (près de 50M€ entre 2014 et 2017 de diminution sur la dotation forfaitaire). Cependant cette dernière a été partiellement compensée par la progression d'autres dotations comme la dotation de solidarité urbaine (+14,4 M€ entre 2014 et 2019).
- 3 Les autres recettes représentent des enjeux plus limités au regard de leur volume. Il convient cependant de noter une progression significative des produits des services (+11,8 M€ par rapport à 2014 représentant 4,6% d'augmentation). Cette progression s'explique en grande partie par la réforme de la dépenalisation du stationnement qui engendre un gain de produit entre 2014 et 2019 de 17,3M€.

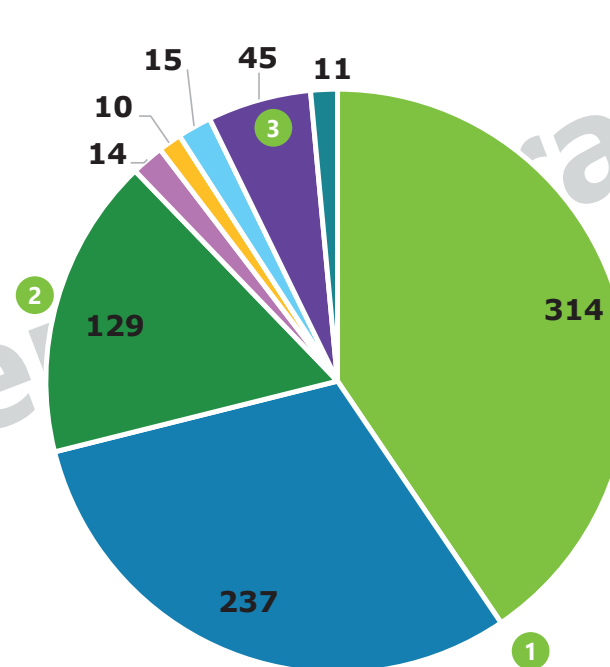
# Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Produits issus de la fiscalité

Produits fiscaux 2014 - en M€



Produits fiscaux 2019 - en M€



- Taxe d'habitation
- Attribution de compensation
- TSCA
- DMTO

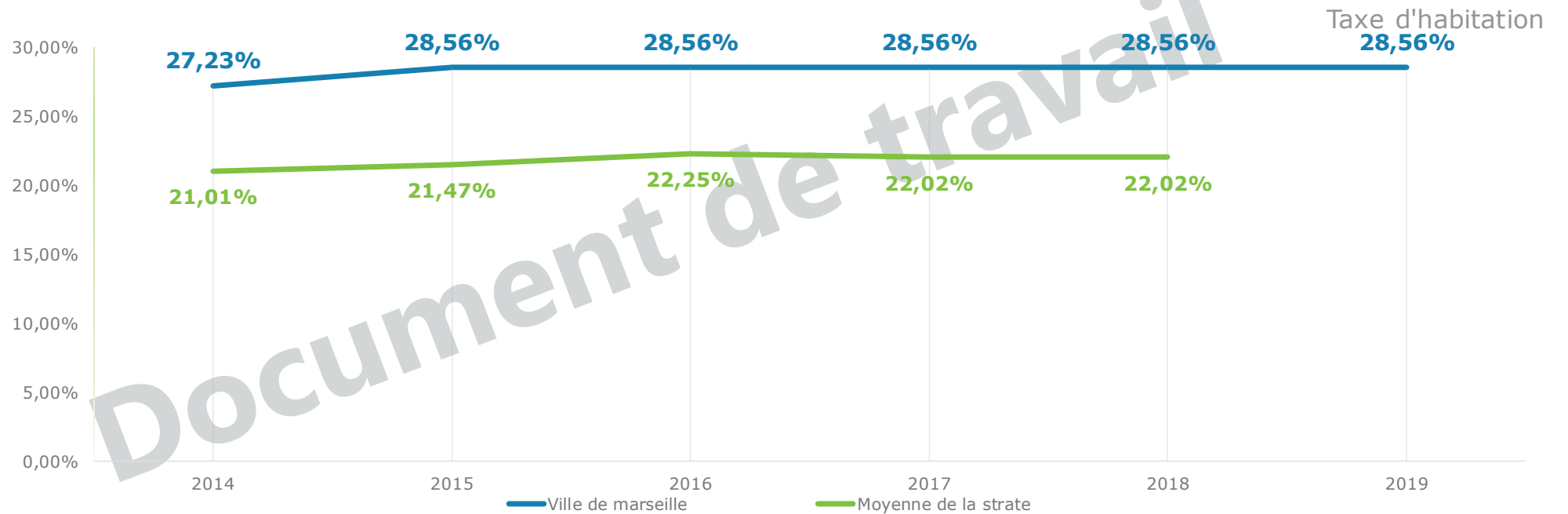
- Taxes foncières
- FPIC
- Taxe sur l'électricité
- Autres

Premier poste de recettes, les produits du chapitre « Impôts et Taxes » (chap. 73) progressent de 84 M€ entre 2014 et 2019 soit +2,3%/an pour s'établir à 775 M€ en 2019.

- 1 La progression de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxe foncière) constitue la principale explication de cette hausse, puisque ces produits augmentent de 91 M€ (+19,9%, soit +3,7%/an) pour s'établir à 550 M€ à fin 2019. Ils représentent 71% des produits du chapitre en 2019 (66% en 2014). Ce dynamisme s'explique d'abord par une hausse des taux en 2015 [Cf. planches suivantes], puis par l'effet « bases » sur le reste de la période.
- 2 Autre recette importante, l'attribution de compensation diminue à 3 reprises en lien avec plusieurs transferts de compétences :
  - 2016 : - 17,6 M€ (-24 M€ de charges transférées + 6,2 M€ de cristallisation DSC) ;
  - 2018 : -4,1 M€ de charges transférées ;
  - 2019 : -13,9 M€ de charges transférées.
- 3 On peut aussi relever la nette progression de la taxe additionnelle aux droits de mutation avec une variation moyenne annuelle de +11,31% représentant une variation de 18,5 M€ sur la période en lien avec le dynamisme du marché immobilier sur le secteur.

## Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Taux de fiscalité

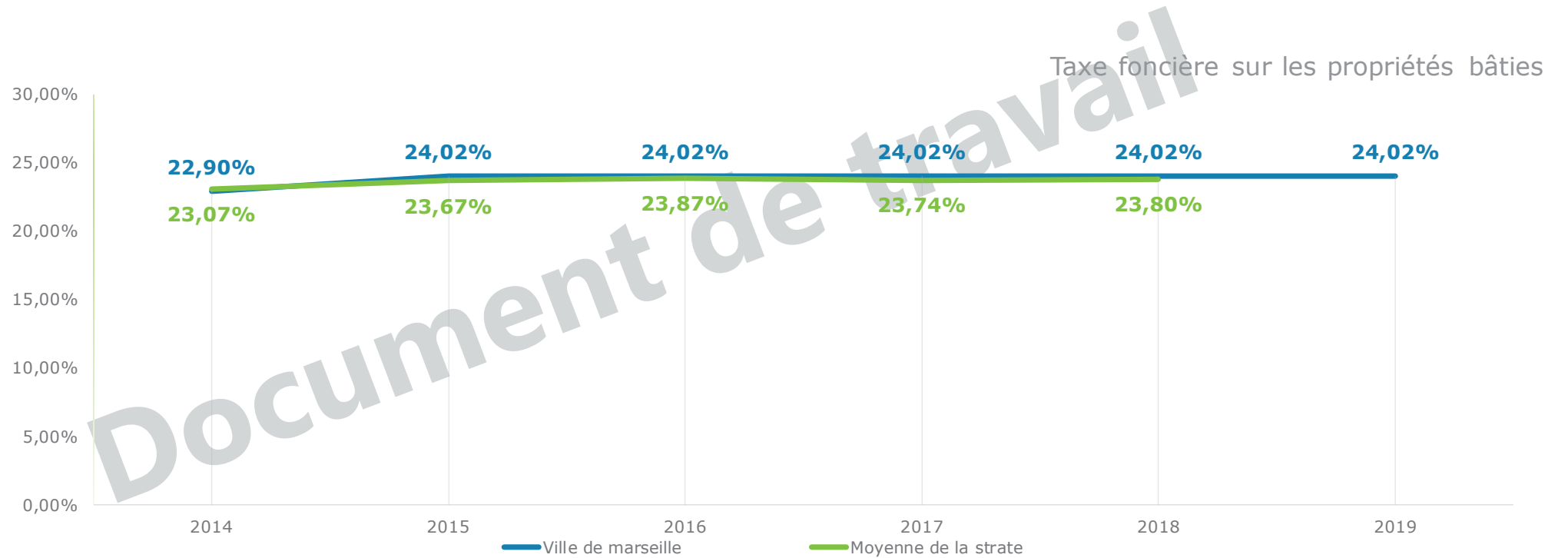


La strate de référence vis-à-vis des taux de fiscalité est celle des communes de plus de 100 000 habitants, dans un groupement à FPU.



## Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Taux de fiscalité



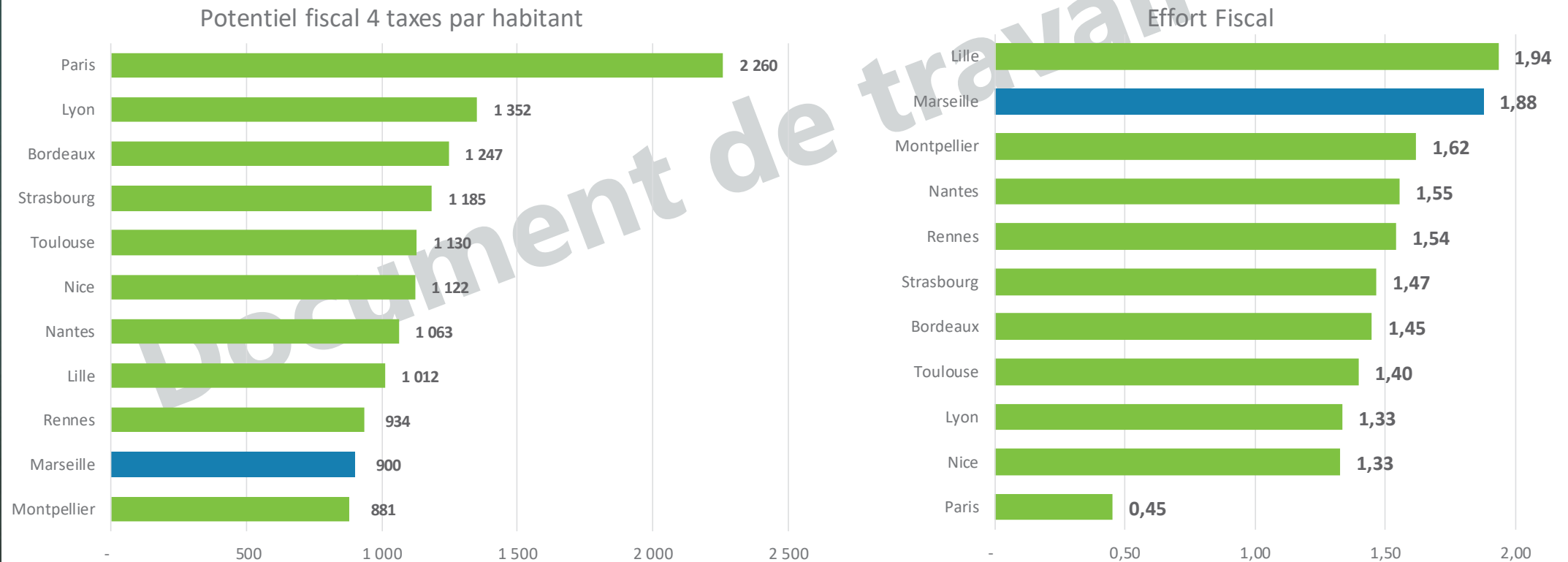
La strate de référence vis-à-vis des taux de fiscalité est celle des communes de plus de 100 000 habitants, dans un groupement à FPU.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Indicateurs fiscaux 2019

Le potentiel fiscal est un indicateur permettant de mesurer la richesse « potentielle » d'une commune sur son territoire en évaluant ses bases. Il est déterminé en rapportant les bases fiscales de la Ville aux taux moyens nationaux (sans distinction de strate), puis ramené à l'habitant. Plus ce montant est élevé, plus cela signifie que la collectivité dispose d'une « richesse fiscale » importante.

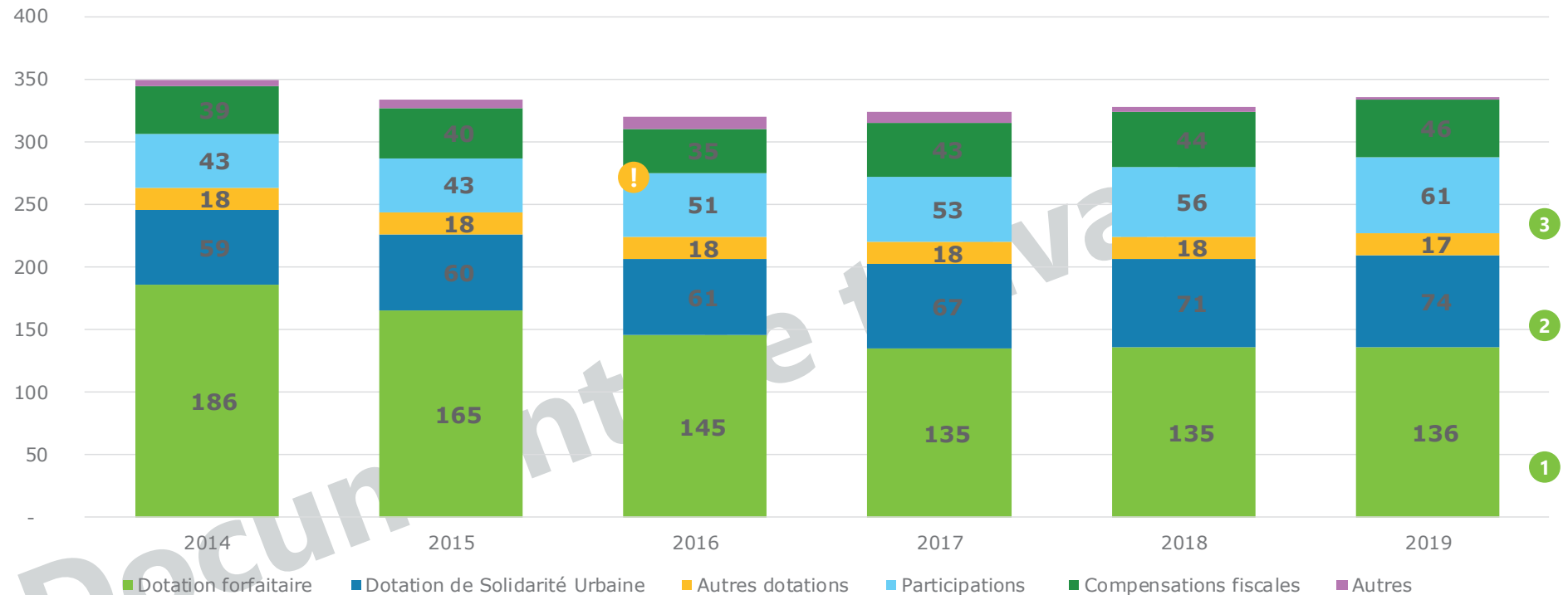
L'effort fiscal vient quant à lui mesurer la pression fiscale pesant sur le contribuable et plus particulièrement le poids des taux pratiqués. On l'obtient en rapportant le produit de fiscalité de la collectivité à celui que la Ville aurait perçu en appliquant les taux moyens nationaux. S'il est supérieur à 1, cela signifie que l'effort supporté par le contribuable est plutôt important.



On constate une faiblesse des bases fiscales pour la Ville de Marseille, cette dernière se situant tout en bas des collectivités du panel de comparaison. A contrario, et afin de compenser cette faiblesse, l'effort fiscal traduit un effort accru sur les taux pratiqués, et ce particulièrement sur le taux de taxe d'habitation.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Dotations et participations



**Deuxième poste de recettes de fonctionnement, les dotations et participations (chap. 74) reculent de -13 M€ entre 2014 et 2019 soit en moyenne -0,8%/an pour s'établir à 336 M€ en 2019.**

- 1 La dotation forfaitaire de la Ville marque un net recul sous l'effet de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) débutée en 2014 qui a représentée une perte de 49,86 M€ entre 2014 et 2017. Depuis 2017, la dotation progresse d'environ +0,25%/an ;
  - 2 La dotation de solidarité urbaine affiche une progression significative, passant de 59,4 M€ en 2014 à 73,8 M€ en 2019, soit une augmentation de 14,4 M€. Point d'attention, cette dynamique s'explique par la revalorisation chaque année de l'enveloppe nationale, et non par une progression de son rang au classement (classée 256<sup>ème</sup> en 2014, recul à la 321<sup>ème</sup> en 2019).
  - 3 Les participations d'autres organismes affichent également une dynamique positive, notamment venant de l'EPCI (+6,2 M€), du Département (+6,5M€) et de la CAF.
- Enfin, on constate une progression régulière des compensations fiscales décidées par l'Etat, sauf en 2016 en raison du changement fiscal appliqué à la demi-part « veuve » (!), corrigé à partir de 2017.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Autres produits



Outre les 775 M€ de produits tirés des Impôts et Taxes (chap. 73) et les 336 M€ des Dotations et Participations (chap. 74), on peut noter :

- **Produits des services (chap. 70) : 58,6 M€ en 2019 :**

On relève une nette progression de ce chapitre (+11,8 M€ sur la période), porté par la réforme de la dépenalisation du stationnement sur voies publiques (6,9 M€ de produits de stationnement en 2014, 17,3 M€ en 2019 en incluant les forfaits post-stationnement).

Deuxième poste du chapitre, les redevances de services à caractère social (crèches essentiellement) reculent année après année : 10,4 M€ perçus en 2019, contre 11,2 M€ en 2014, en raison de la fermeture de certaines crèches et des évolutions contractuelles (ayant donné lieu à une progression de la participation de la CAF).

Les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) sont stables à environ 8 M€/an. On note des évolutions dans les recettes liées aux refacturations et mises à disposition, qu'on peut relier d'une part à la création du budget annexe Opéra Odéon et d'autre part à des transferts de compétences à la Métropole.

- **Autres produits de gestion courante (chap. 75) : 19 M€ en 2019 :**

Ce chapitre a fluctué en début de période pour se stabiliser sur les trois derniers exercices, en moyenne, avec 7,1 M€/an de revenus des immeubles et 12,1 M€ d'autres produits (dont 8,6 M€/an de participations aux dépenses du Bataillon de Marins Pompiers). On peut noter une recette exceptionnelle de 9,8 M€ en 2015 liée au Stade Vélodrome.

- **Atténuations de charges (chap. 013) : 7,6 M€ en 2019 :**

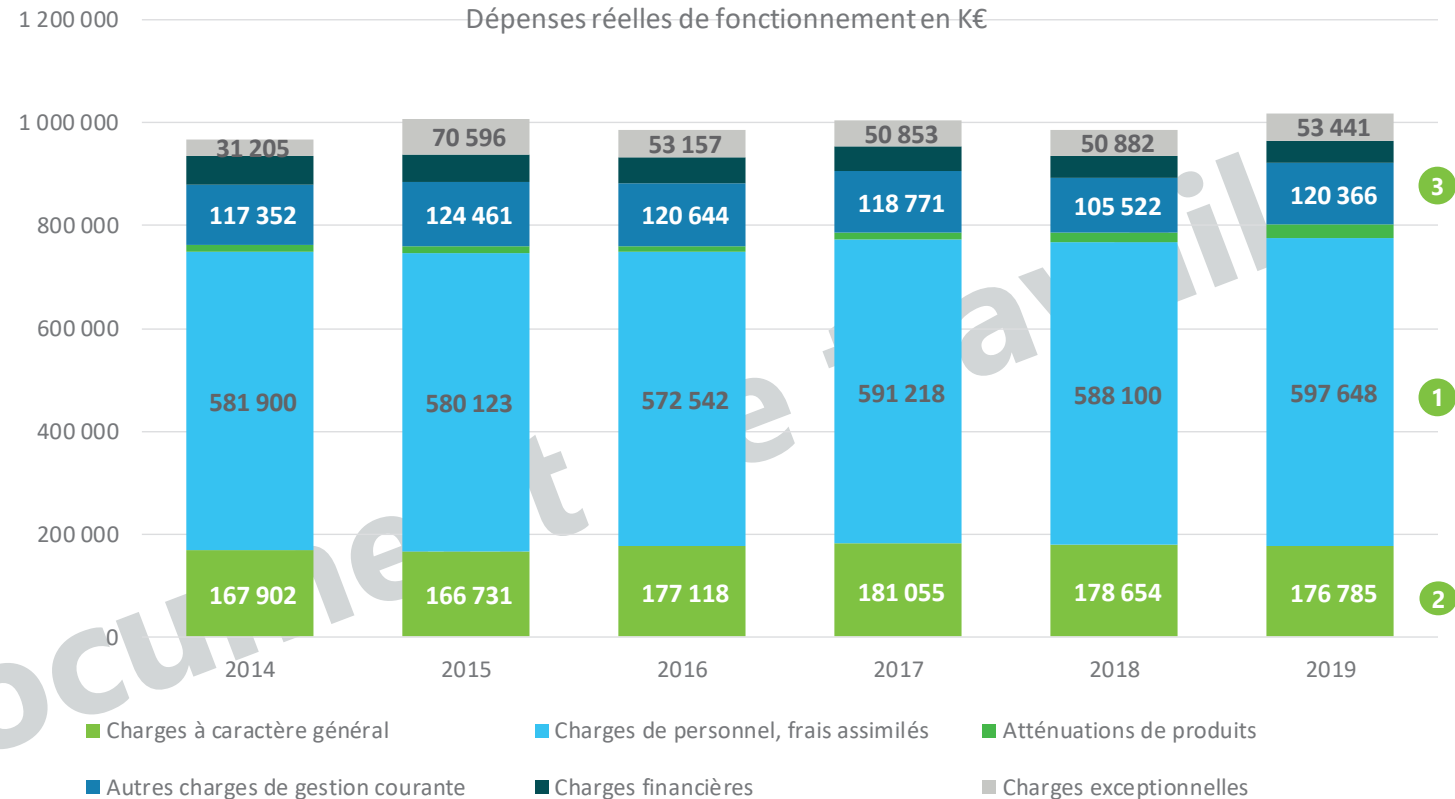
Ce chapitre enregistre essentiellement des remboursements liés aux arrêts maladies des agents de la Ville. On peut noter également un remboursement exceptionnel en 2018 suite à un trop perçu sur l'éclairage public.

- **Produits exceptionnels (chap. 77) : 20,5 M€ en 2019 :**

Sur les 99,2 M€ de produits exceptionnels enregistrés sur l'ensemble des 6 exercices, 82,1 M€ sont liés à des cessions immobilières.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Dépenses



**Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 1 019 M€ à fin 2019, soit une hausse de +52,4 M€ par rapport à 2014 (+1,1%/an en moyenne).**

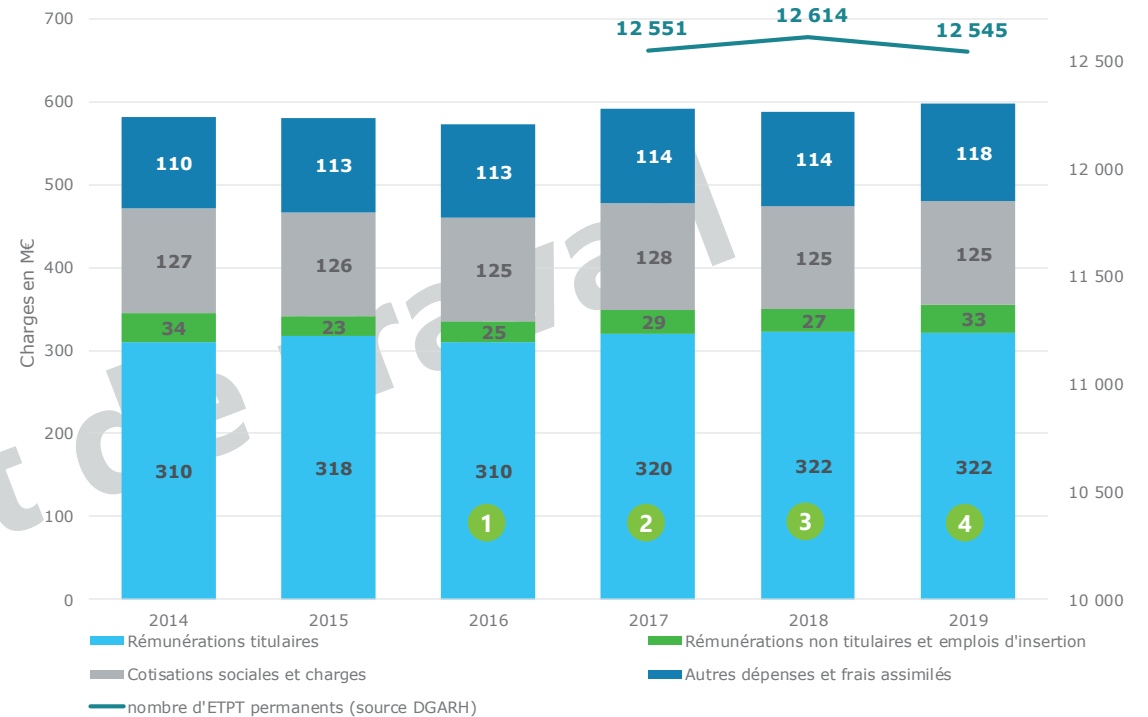
- 1 Les dépenses de personnel, premier poste de dépenses de la collectivité, affichent une évolution plutôt maîtrisée, avec une légère inflexion de 0,5%/an en moyenne créant un impact en terme de dépense de +15,7 M€. Ces bons résultats sont à relativiser compte tenu des transferts de compétences à la Métropole opérés sur la période ainsi que la création du budget annexe Opéra et Odéon et du transfert de personnel dédié.
- 2 Les charges à caractère général sont en progression sur la période avec une croissance moyenne de 1%/ par an. Cette augmentation est principalement intervenue entre 2015 et 2017, en raison d'une part de dépenses exceptionnelles liées à l'Euro 2016 (5 M€ sur le BP) et d'autre part de la montée en charge du fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires en lien avec l'Aménagement des Rythmes Scolaires (ARS).
- 3 Enfin, les autres charges de gestion courante progressent de l'ordre de +0,5%/an en moyenne. Ce chapitre a été particulièrement impacté en 2016 et 2017 par le remboursement au Département d'un contingent d'aide sociale pour 23 M€, sans que cela pèse trop fortement sur le total de ces exercices.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Charges de personnel



La Ville n'a pas pu transmettre d'informations relatives aux Equivalents Temps Pleins Travaillés (ETPT) des agents non-permanents avant 2017, limitant fortement notre capacité à analyser ce poste et ses évolutions.



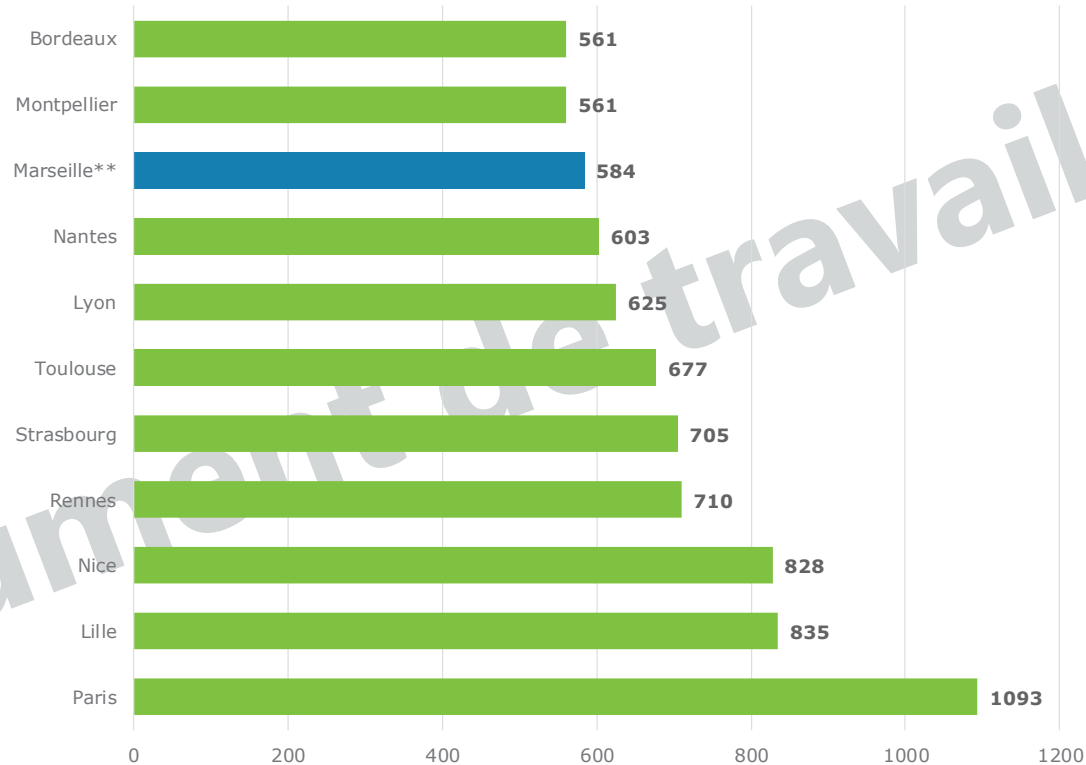
Premier poste de dépenses de fonctionnement, les charges de personnel (chap. 012) progressent de +15,7 M€ entre 2014 et 2019 soit en moyenne +0,5%/an pour s'établir à 597,6 M€ en 2019.

- 1 Un recul net entre 2014 et 2016 de -1,6% soit -9,3 M€ sur la période, qui peut s'expliquer en grande partie par le transfert des agents de l'Opéra sur le budget annexe dédié à compter de 2015 pour 17,8 M€.
- 2 Un rebond entre 2016 et 2017 de plus 18,7 M€, qui s'explique par la hausse du point d'indice intervenue en deux temps (+0,60% au 01/01/16 puis +0,60% au 01/02/17) et la réforme du « Parcours professionnel, carrière, rémunération » (PPCR).
- 3 Une seconde phase de recul progressif de 2017 à 2018 pour -3,1M€. Ce recul s'explique par la diminution nette des effectifs ETPT entre 2017 et 2018. (ces derniers passent de 12 033 à 11 865), une réduction du poids des heures supplémentaires et l'impact du rétablissement du jour de carence.
- 4 Une troisième tendance haussière intervient entre 2018 et 2019 pour 9,5M€ qui s'explique par la reprise du PPCR et une stabilisation des effectifs.

## Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Charges de personnel

Dépenses de personnel\* 2019 en €/hab



\* Périmètre restreint au budget principal

\*\* Budget principal uniquement et après retraitement des charges de personnel dédiées au BPPM



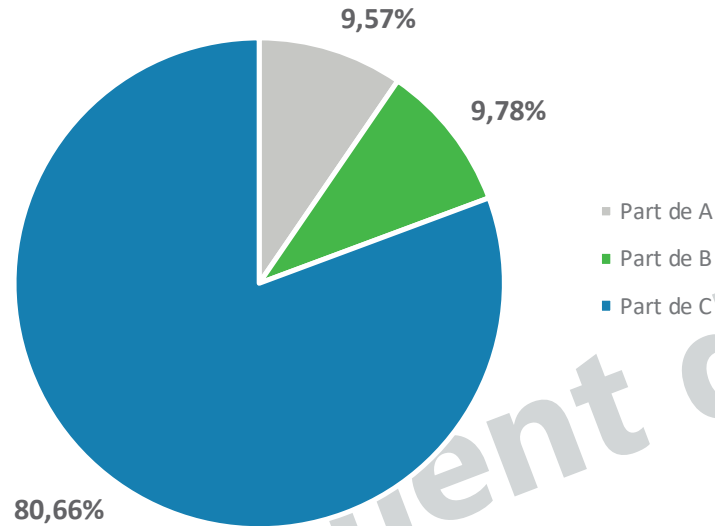
Compte tenu des nombreux transferts de compétences intervenus sur la période, l'analyse de l'évolution des ETPT apparaît comme essentielle.

Une attention particulière pourrait alors être portée aux ratios [masse salariale/ETPT] et [recettes de fonctionnement/ETPT].

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Charges de personnel

Répartition des agents permanents par catégorie d'emploi



Les agents de catégorie A représentaient 9,57% des agents permanents de la Collectivité, témoignant d'un taux d'encadrement dans la moyenne basse des villes.

Ainsi, cette part est identique à Toulouse (9,5% de A, mais atténuée par une part d'agents de catégorie B plus élevée : 13,6%).

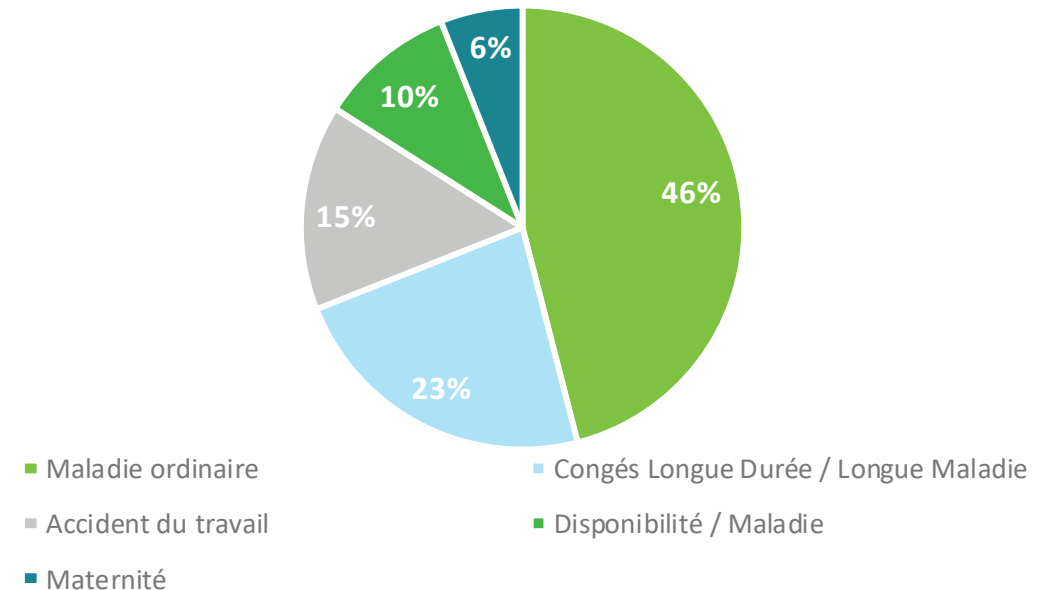
En revanche, à Bordeaux, la part d'agents de catégorie A parmi les emplois permanents est de 12,2%. Elle atteint 13,92 % à Grenoble.

Concernant les problématiques d'absentéisme, la Ville affiche un taux d'absentéisme de 10,74% dans son bilan social 2018 (11,43% en incluant l'absentéisme pour maternité)

Ce niveau apparaît plutôt élevé par rapport à la moyenne des collectivités qui se situait à environ 8,4% en 2018 selon le benchmark réalisé par l'association des DRH de grandes collectivités.

Il convient de relever que le taux d'absentéisme est généralement plus élevé dans les grandes Villes, ainsi il était de 12,08% à Bordeaux et 10,74% à Grenoble.

Ventilation par nature des arrêts





## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

Charges à caractère général - en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fluides et carburants	29 968	29 115	31 168	28 062	<b>4</b> 35 570	32 365
Fournitures diverses	16 439	17 271	18 309	17 972	17 473	17 913
Prestations de services et locations	27 744	26 050	<b>1</b> 44 794	<b>46 595</b>	<b>37 136</b>	<b>31 101</b>
Entretien et maintenance	25 128	26 870	25 769	27 902	25 727	29 970
Assurances	1 713	1 747	1 695	1 765	1 875	1 935
Honoraires, formations et diverses cotisations	4 413	3 960	4 262	4 185	3 549	3 696
Fêtes et cérémonies, imprimés, publicité	22 909	19 142	22 199	21 130	21 480	19 792
Télécommunications, affranch. et services bancaires	5 202	6 091	6 882	6 971	8 352	6 638
Transports et voyages	16 171	17 771	<b>2</b> 2 776	2 979	3 392	3 767
Impôts et taxes	3 476	3 722	3 510	3 172	2 712	2 914
Frais de gardiennage, nettoyage et remb.de frais	14 739	14 995	15 754	<b>3</b> 20 322	21 387	<b>26 694</b>
<b>Total</b>	<b>167 902</b>	<b>166 731</b>	<b>177 118</b>	<b>181 055</b>	<b>178 654</b>	<b>176 785</b>

Deuxième poste de dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (chap. 011) évoluent de +8,9 M€ entre 2014 et 2019 soit en moyenne +1%/an pour atteindre un volume de 176,8 M€ en 2019.

- 1 Prestations de services et locations : nous notons une nette augmentation de ce poste entre 2015 et 2016, passant de 26 M€ à 44,8 M€ soit +18,8 M€, liée essentiellement à la mise en place des Aménagements des Rythmes Scolaires (ARS) en année pleine (+15,2 M€) et à des loyers supplémentaires (centre de presse pour l'Euro 2016, paiement de 5 trimestres de loyers sur certains sites, ou deux 2 loyers annuels (rattrapage sur 2015)). Cet agrégat recule en 2018 et 2019 en lien avec la fin des ARS, et la réimputation des charges liées à la DSP stationnement payant au chapitre 67 en fin de période.
- 2 Transports : nous notons une forte baisse sur ce poste entre 2015 et 2016 pour -15 M€ soit une baisse de 75% du poste. Cette évolution est liée à la fin de la prise en charge par la Ville, suite à la dénonciation de la convention, de compensations financières sur les transports pour certaines catégories d'usagers (notamment les personnes de +65 ans, les demandeurs d'emplois et non imposables) qui bénéficiaient de réduction auprès de la RTM.
- 3 Frais de gardiennage, nettoyage et remboursements de frais : nous notons une hausse de ce poste sur la période, notamment sur les 3 derniers exercices, avec une progression de 11,7 M€ entre 2015 et 2019 (soit +78%). Cette évolution s'explique par la progression des dépenses de gardiennage (1,4 M€ pour l'Euro 2016, +2,2 M€ en 2019 pour les immeubles en péril, +2 M€ en 2019 pour les différents mouvements protestataires), l'augmentation des frais de nettoyage des locaux et des remboursements de frais à la Métropole.
- 4 On relève une progression importante des charges liées aux fluides et carburants en 2018, qui s'explique par une problématique de double facturation du fournisseur d'énergie sur l'éclairage public. Une recette, remboursement de trop perçu, est comptabilisée en atténuation de charges pour 4,7 M€ en face.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Autres charges de gestion courante

Autres charges de gestion courante - en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indemnités et frais de fonctionnement élus	6 571	6 903	6 960	7 114	7 171	7 273
Contingent d'aide sociale	2 565	3 535	<b>12 618</b> <sup>2</sup>	<b>10 766</b>	-	-
Subventions au CCAS	10 440	10 249	10 211	10 216	10 203	10 272
Subventions aux associations et pers. privées.	65 558	71 656	64 187	62 024	62 099	67 666
Subventions à la caisse des écoles	1 822	1 566	1 216	1 200	1 325	1 302
Participations aux écoles privées	11 047	11 266	11 454	11 690	11 871	12 121
Contributions orga. Publics (ESADMM, CROUS, ...)	<b>17 144</b>	<b>16 882</b> <sup>1</sup>	12 742	11 196	8 786	7 538
Admissions en non valeur et créances éteintes	1 307	1 686	603	3 709	2 324	2 231
Contributions diverses	279	537	438	309	545	570
Autres	618	181	215	548	1 199	<b>11 394</b> <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>117 352</b>	<b>124 461</b>	<b>120 644</b>	<b>118 771</b>	<b>105 522</b>	<b>120 366</b>

**Les autres charges de gestion courante (chap. 65+656) évoluent de +3 M€ entre 2014 et 2019 soit en moyenne +0,5%/an pour atteindre un volume de 120,4 M€ en 2019.**

Parmi les évolutions notables sur la période, on peut signaler :

- <sup>1</sup> La diminution des contributions aux organismes publics entre 2015 et 2016 qui s'explique par le transfert à la Métropole de la contribution au GIP Politique de la ville.
- <sup>2</sup> En 2016 et 2017, la Ville a soldé le litige ouvert avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône concernant un contingent d'aide sociale remontant à la fin des années 1990 (premier accord de partenariat signé en janvier 2000), pour un montant de 23,4 M€ sur ces deux années (29,5 M€ au total sur la période).
- <sup>3</sup> La forte progression du poste « autres » en 2019 est liée aux dépenses exceptionnelles, notamment les secours d'urgence, relatives aux dispositifs des immeubles en péril.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Autres charges



En dehors des 598 M€ de charges de personnel (chap. 012), les 177 M€ des charges à caractère général (chap. 011) et 120 M€ d'autres charges de gestion courante (chap. 65), on peut noter :

- **Atténuations de produits (chap. 014) : 26,6 M€ en 2019 :**

Ce chapitre retrace essentiellement les dotations reversées aux Mairies d'arrondissement, pour 13,3 M€/an en moyenne, le reversement de la taxe de séjour à compter de 2018 (5 M€ en 2018 et 6,1 M€ en 2019) et du forfait post stationnement à la Métropole (4,8 M€ à partir de 2019) et une contribution au FPIC depuis 2017 (1,4 M€ en 2019).

- **Charges financières (chap. 66) : 44,3 M€ en 2019 :**

Ce chapitre a reculé régulièrement sur la période passant de 55,2 M€ en 2014 à 44,3 M€ en 2019, soit -11 M€, sous l'effet d'une réduction de l'encours de dette de la Ville et de l'amélioration des conditions de financement offrant des taux plus avantageux et un taux d'intérêt moyen en recul (2,65% fin 2019, contre 3,13% début 2014). Pour mémoire, le taux moyen était de 4,59% en 2008.

- **Charges exceptionnelles (chap. 67) : 53,4 M€ en 2019 :**

Les charges exceptionnelles classiques (intérêts moratoires, annulation de titre, charges spécifiques) sont relativement stables (4,2 M€/an) sur la période, sauf en 2015 où une charge exceptionnelle de 14,5 M€ est comptabilisée (dont 50% avait été provisionnés en 2014) en lien avec le transfert de la compétence eaux pluviales.

Ce chapitre enregistre par ailleurs deux postes de charges plus récurrents (*cf détails planche suivante*) :

- Les subventions aux budgets annexes qui représentent 30,6 M€/an en moyenne entre 2015 et 2019.
- Les subventions versées aux titulaires de délégation de service public pour 18 M€/an en moyenne sur la période.

## Etude rétrospective

### Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Subventions aux BA et DSP

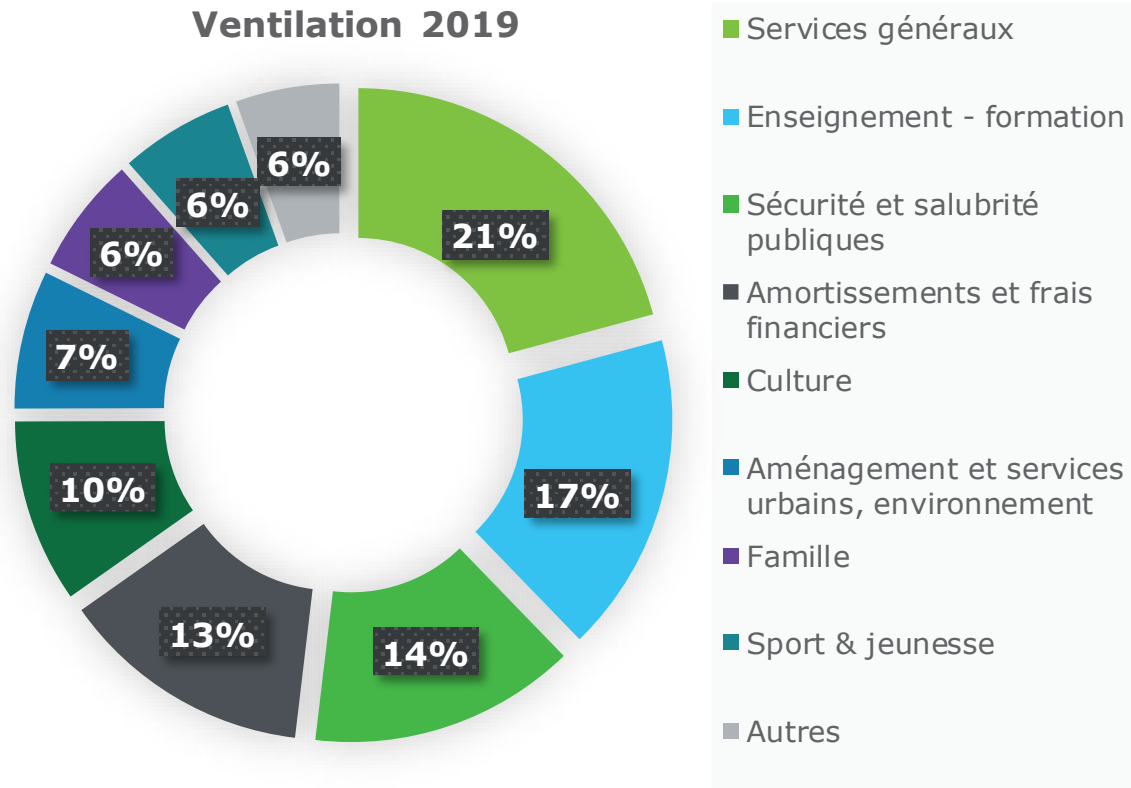
Subventions aux BA et DSP - en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BA Opéra - Odéon	-	1 756,7	17 360	18 142	19 252	19 548
BA Vélodrome	7 283	13 210	15 418	9 549	10 016	10 126
BA Espaces Événementiels	133	942	460	459	507	333
<i>Sous-total Subventions aux BA</i>	7 417	31 718	33 238	28 150	29 774	30 006
DSP Culture	3 798	4 061	5 444	3 621	3 217	1 428
DSP Restauration scolaire	6 147	7 071	4 028	8 358	4 504	6 980
DSP Social	4 722	4 721	4 674	4 631	4 316	4 468
DSP Fermes pédago. & Fourrière animale	823	1 610	1 102	654	217	207
DSP Sport	1 680	1 500	1 511	1 526	1 533	1 577
DSP Stationnement payant	-	-	-	637	3 137	4 911
<i>Sous-total Subventions aux titulaires de DSP</i>	17 171	18 963	16 758	19 426	16 925	19 570
<b>Total</b>	<b>24 587</b>	<b>50 681</b>	<b>49 997</b>	<b>47 576</b>	<b>46 699</b>	<b>49 577</b>

Parmi les évolutions notables sur la période, on peut signaler :

- 1 La création du budget annexe Opéra-Odéon à compter de 2015, avec une évolution dynamique (+2,7%/an en moyenne).
- 2 En 2015 et 2016, des subventions plus importantes sur le budget Vélodrome, pour la première année de fonctionnement en année pleine (livraison fin aout 2014) puis l'Euro 2016 avant une stabilisation de la subvention à environ 10 M€/an.
- ! 3 Des fluctuations assez conséquentes sur la DSP Restauration scolaire avec Sodexo, qui semblent se justifier par des décalages dans les facturations. Ainsi, sur l'exercice 2018, on enregistre les dépenses liées à seulement 8 mois de l'année (janvier à aout 2018), tandis que l'exercice 2019 en comptabilise 16 (de septembre 2018 à décembre 2019). Une problématique de rattachement des charges à l'exercice est identifiée sur ce sujet.
- 4 La DSP fourrière animale a pris fin en juillet 2017, expliquant la diminution de ce poste. Un marché confié à la SPA locale a pris le relais et impacte le 011.
- 5 Les charges liées à la DSP stationnement payant étaient comptabilisées, à tort, en prestation de services sur le début de la période (chap. 011, cpte 611). Ce point a été régularisé à partir de 2017.

## Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Vision par politique publique



Outre le coût des services généraux (21% des dépenses en 2019), les dépenses de fonctionnement de la Ville témoignent d'un effort conséquent pour l'enseignement et la formation.

En effet, l'enseignement représente en moyenne 17% des dépenses de fonctionnement en 2019.

Deux autres domaines concentrent à eux deux près d'un quart des dépenses :

- La sécurité et la salubrité publiques dont les dépenses représentent près de 14% des charges de fonctionnement de la Ville. Ces dépenses couvrent en grande partie des frais de personnel et notamment ceux du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (cf détails planche suivante).
- La culture dont les dépenses représentent 10% du total des charges de fonctionnement.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Vision par politique publique

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Service généraux	254 113	256 484	247 554	246 478	240 805	228 762
Sécurité et salubrité publiques	130 691	138 067	142 363	144 142	143 352	155 403
Enseignement - formation	150 740	163 318	175 488	189 962	182 857	186 240
Culture	104 823	106 454	100 098	98 790	103 575	106 796
Sport & jeunesse	52 779	46 370	58 390	57 166	56 565	66 332
Intervention sociale & santé	54 805	57 104	55 882	49 095	38 083	40 833
Famille	66 456	69 466	59 452	63 115	63 915	68 024
Logement	1 194	1 322	1 493	1 150	1 832	2 227
Aménagement et services urbains,	57 847	77 346	60 263	66 248	69 673	80 540
Action économique	15 095	16 905	14 582	15 409	17 277	17 342
Amortissements et frais financiers	177 636	173 813	159 233	138 929	140 205	146 857

Sur cette ventilation par domaine d'action (nomenclature fonctionnelle), on peut noter les tendances suivantes :

- **Service généraux** : nous notons une baisse de ce poste de 2,1% en moyenne par an. Cette tendance à la baisse impacte les comptes de la Ville pour près de -25,3 M€ sur les 6 exercices.
- **Sécurité et salubrité publiques** : nous notons une hausse de ce poste de 3,5% de moyenne annuelle. Cette tendance impacte les comptes de la ville pour près de +24,7 M€.
- **Enseignement & formation** : nous notons une hausse de ce poste pour près de 4,3% de moyenne annuelle. Cette tendance impacte les comptes de la ville pour près de +35,5 M€.
- **Aménagement et services urbains** : nous notons une hausse de ce poste pour près de 6,8% de moyenne annuelle. Cette tendance impacte les comptes de la ville pour près de +22,6 M€ .
- **Intervention sociale & santé** : nous notons une baisse de poste pour près de 5,7% de moyenne annuelle, cette tendance impacte les comptes pour de -13,9M€.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section de fonctionnement – Focus Bataillon des Marins Pompiers de Marseille

Bataillon des Marins Pompiers de Marseille - en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges à caractère général (chap.011)	12 506	13 981	15 304	15 685	15 821	16 645
Charges de personnel (chap. 012)	84 218	86 215	85 918	86 462	87 220	89 600
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	19	56	50	84	50	70
Charges exceptionnelles (chap. 67)	-	2	-	4	-	907
<i>(A) Sous-total Charges de fonctionnement</i>	96 743	100 254	101 272	102 235	103 091	107 222
Atténuations de charges (chap. 013)	2	5	9	34	20	3
Produits des services (chap. 70)	1 616	1 234	1 262	1 685	1 518	1 585
Impôts et taxes (chap. 73)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Dotations et participations (chap. 74)	10 682	12 125	18 438	20 038	22 450	24 865
Autres produits de gestion courante (chap. 75)	12 762	10 700	10 488	9 744	9 950	9 339
Produits exceptionnels (chap. 77)	57	21	58	30	67	49
<i>(B) Sous-total Produits de fonctionnement</i>	35 118	34 085	40 256	41 531	44 006	45 841
<b>(C) = (B) - (A) Solde de fonctionnement</b>	<b>- 61 625</b>	<b>- 66 169</b>	<b>- 61 016</b>	<b>- 60 704</b>	<b>- 59 085</b>	<b>- 61 381</b>
<i>Coût fonctionnement BMPM / habitant (en €/hab)</i>	72	77	71	70	68	71
Immobilisations incorporelles (chap.20)	1 476	1 242	166	237	441	493
Immobilisations corporelles (chap. 21)	8 589	8 930	9 678	15 011	13 793	15 345
Immobilisations en cours (chap. 23)	4 216	2 471	1 054	2 774	4 718	1 738
Opérations pour compte de tiers (chap. 45)	-	-	-	-	-	74
<i>(D) Sous-total Charges d'investissement</i>	14 281	12 643	10 898	18 022	18 952	17 650
Subventions d'investissement (chap. 13)	1 028	4 137	968	9 682	2 957	7 015
<i>(E) Sous-total Recettes d'investissement</i>	1 028	4 137	968	9 682	2 957	7 015
<b>(F) = (E) - (D) Solde d'investissement</b>	<b>- 13 254</b>	<b>- 8 506</b>	<b>- 9 930</b>	<b>- 8 341</b>	<b>- 15 995</b>	<b>- 10 635</b>
<b>(G) = (C) + (F) Solde BMPM</b>	<b>- 74 878</b>	<b>- 74 675</b>	<b>- 70 946</b>	<b>- 69 045</b>	<b>- 75 080</b>	<b>- 72 016</b>
<i>Coût total BMPM / habitant (en €/hab)</i>	87	87	82	80	86	83

Source : Ville de Marseille "BMPM 2014-2020"

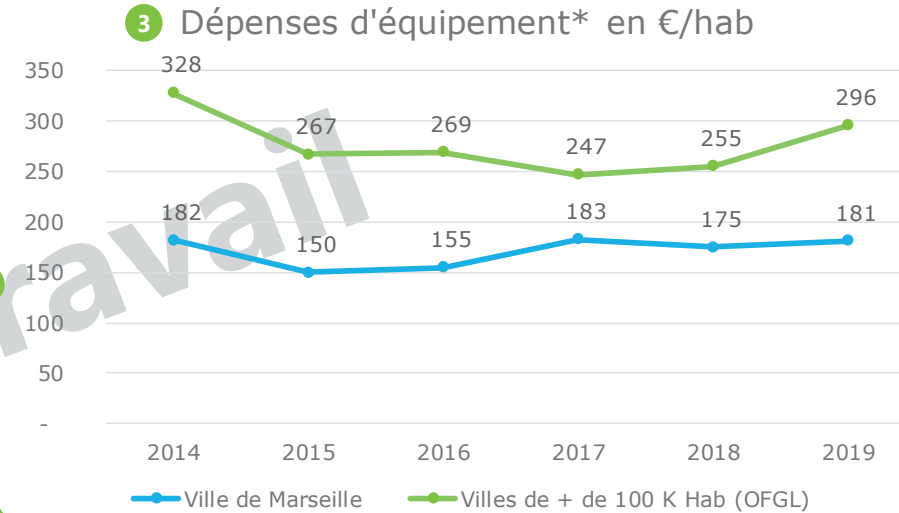
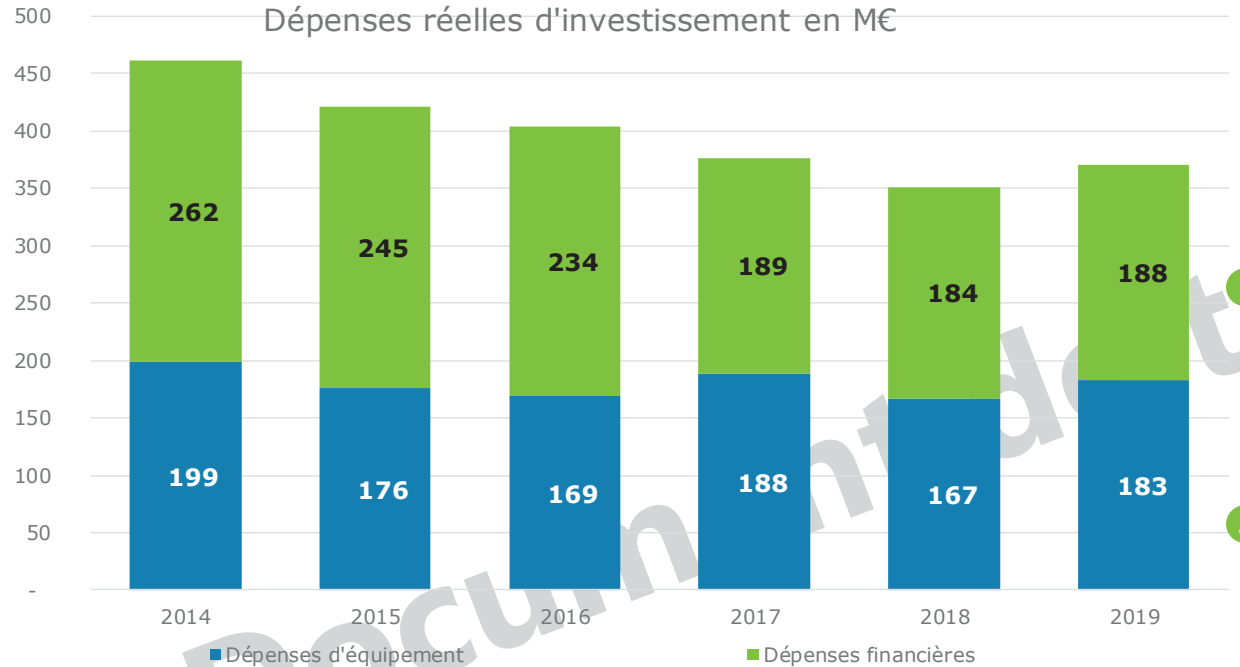
Dans son dernier rapport, la Chambre Régionale des Comptes mettait en avant une charge moyenne par habitant pour un SDIS de première catégorie de l'ordre de 86 €/hab sur la période 2011/2016 et hors coût des investissements. Avec un coût moyen de 70 €/hab pour Marseille, le Bataillon des Marins Pompiers représente une économie virtuelle de près de 15 € par habitant, soit 13,5 M€ par an.





# Etude rétrospective

## Enjeux de la section d'investissement – Dépenses



3 Les dépenses d'équipement (\*hors subventions versées au 204) par habitant de la Ville de Marseille demeurent en deçà de la moyenne des communes de plus de 100 000 habitants : 171 €/hab/an en moyenne entre 2014 et 2019 contre 277 €/hab/an pour la strate de référence.

1

La Ville de Marseille consacre la majeure partie de ses moyens en investissement à faire face à des dépenses financières (essentiellement des remboursements en capital de la dette) : 1,3 Mds € cumulés sur les 6 exercices, soit 55 % des dépenses réelles d'investissement du mandat.

Il convient de préciser que, sur les trois premières années, des opérations de refinancement de dette viennent gonfler le poste (28,5 M€ en 2015, 36 M€ en 2015 et 25,5 M€ en 2016).

On peut noter une stabilisation du niveau de ces dépenses financières sur la deuxième partie de la période à 190 M€/an.

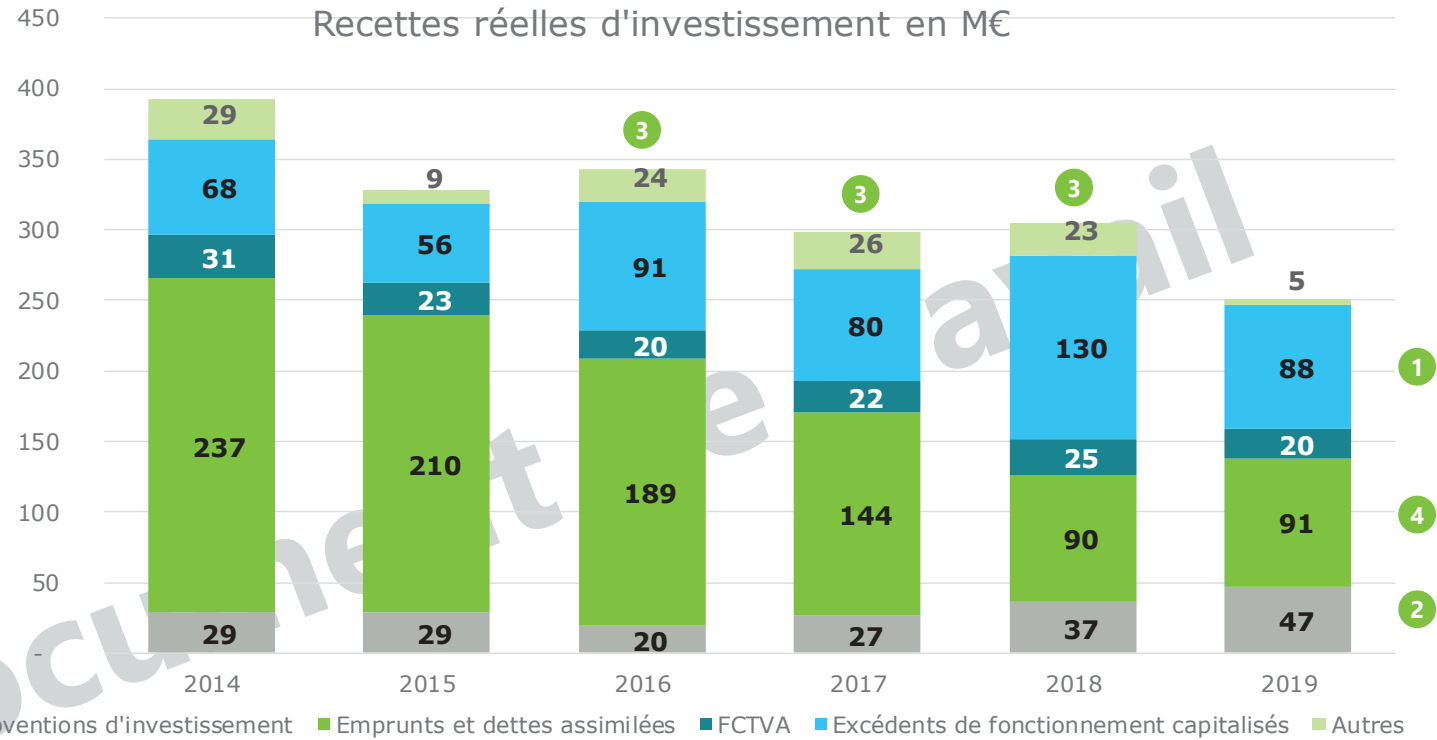
2

1,08 Mds € ont été consacrés aux dépenses d'équipements cumulées sur les 6 exercices étudiés (soit 45% des dépenses réelles d'investissement), avec en moyenne 180 M€/an.

Cet effort d'investissement stable s'est traduit par un recours contenu à des nouveaux emprunts, d'un montant inférieur à celui des remboursements en capital. Ceci explique la diminution progressive de l'encours de dette.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section d'investissement – Recettes

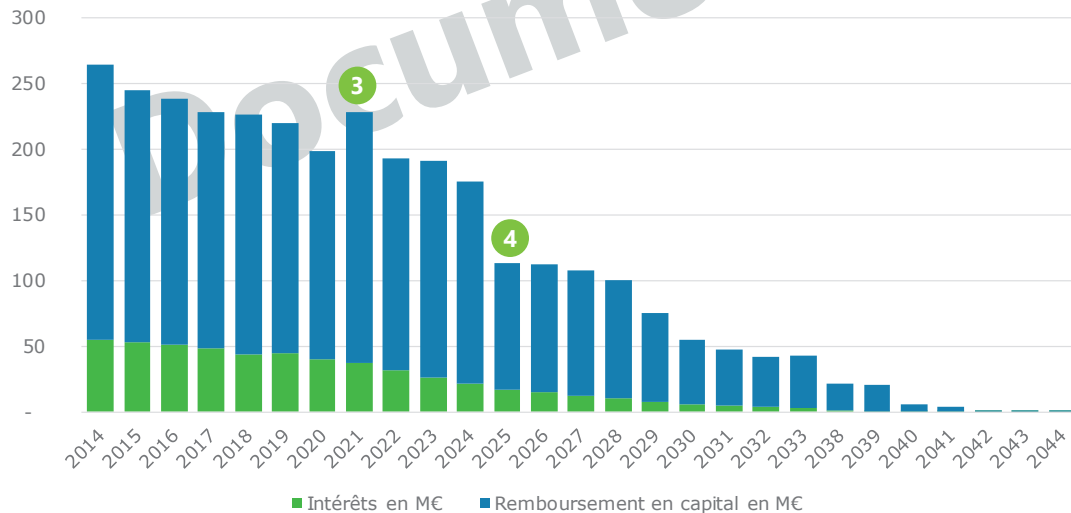


**Afin de faire face aux besoins de financement des investissements, les recettes d'investissement (251 M€ en 2019) sont classiquement :**

- 1 Les excédents de fonctionnement capitalisés (=autofinancement), le levier traditionnel de financement de l'investissement, représente moins d'un tiers des ressources (513 M€ en cumulé).
- 2 Les subventions d'investissement perçues sont à un niveau élevé (188 M€ cumulés, soit 17,4% des investissements réels cumulés), notamment en fin de période. Le niveau des soutiens s'établit à 31 M€/an en moyenne.
  - Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 24 M€/an en moyenne soit au total 141 M€.
- 3 On retrouve par ailleurs diverses recettes d'équipement pour 116 M€. On peut noter une recette exceptionnelle de 54,5 M€ perçue par tiers entre 2016 et 2018 correspondant à des remboursements d'avances faites à des aménageurs de ZAC par la Métropole, suite au transfert de la compétence.
- 4 Ces ressources étant insuffisantes, la Ville a eu recours à l'emprunt sur l'ensemble de la période, avec à la fois des mobilisations classiques d'emprunts, de l'obligataire et des opérations de refinancement en 2014, 2015 et 2016.

# Etude rétrospective

## Enjeux de la section d'investissement – Endettement



Ces emprunts se traduisent par des engagements qui courent jusqu'en 2044 (hors nouveaux emprunts futurs).

1 Le niveau de dette actuel s'établit à 1 576 M€ de Capital Restant Dû (CRD) en fin 2019.

2 Le profil d'amortissement de l'encours illustre une diminution relativement rapide du stock de dette sur la période 2020/2025 liée à une durée résiduelle plutôt courte pour une partie de l'encours.

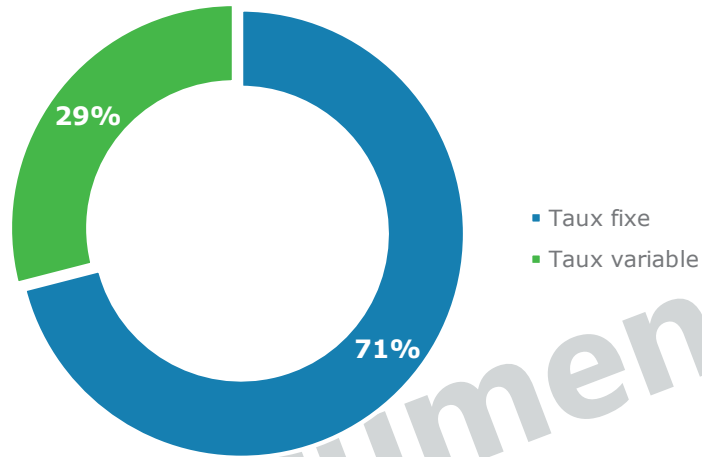
3 À l'exception de l'exercice 2021, l'évolution du profil de dette de la commune se traduit par une diminution relativement progressive des annuités sur l'ensemble de la période 2014/2024.

4 En l'absence de nouveaux emprunts, la Ville pourrait dégager des marges de manœuvres conséquentes à partir de 2025.

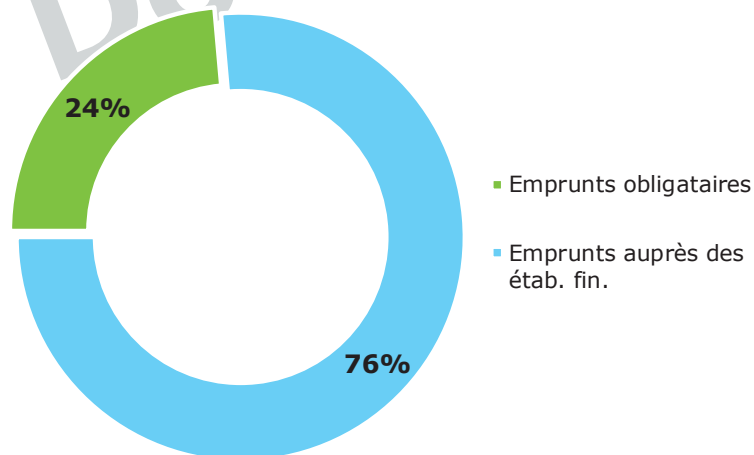
## Etude rétrospective

### Enjeux de la section d'investissement – Endettement

Structure de taux de l'encours en 2019



Structure de l'encours par typologie



Les 1 576 M€ de Capital Restant Dû au 31/12/2019 sur le budget principal sont essentiellement des contrats à taux fixe (71% de l'encours).

Cet encours est constitué de 152 emprunts, dont 147 contrats (soit 94,8% du CRD) sont classés « A1 » selon la charte GISSLER (classement des emprunts allant de « A1 » (risque minimum) à « E5 » voir « hors charte » (risque maximum), signifiant que le niveau de risque est minimum sur ce volume.

On note par ailleurs :

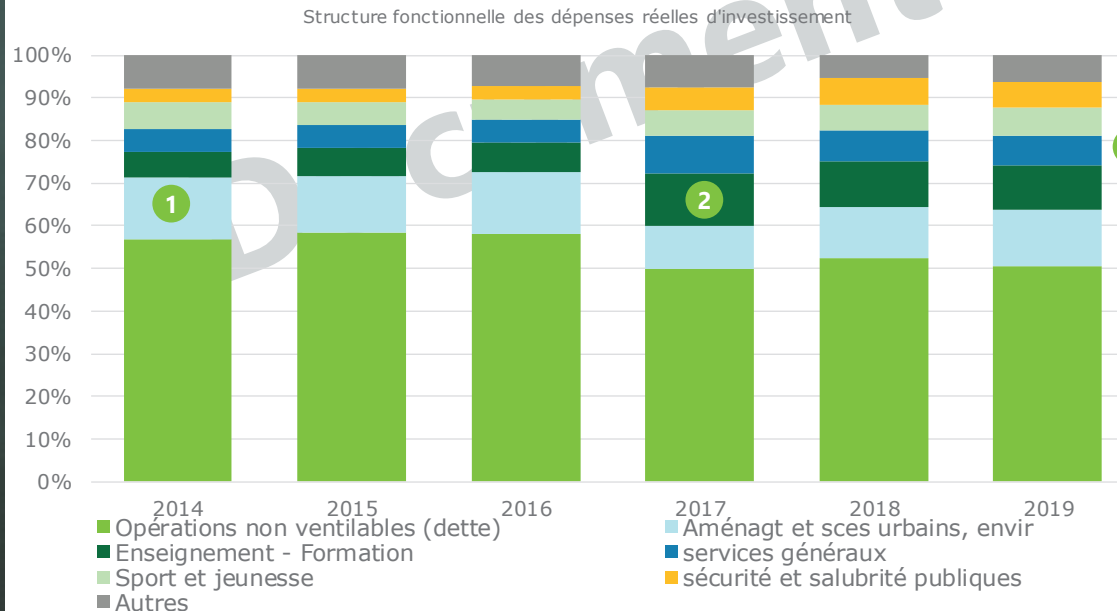
- 3 contrats classés « B1 » pour un CRD de 77,8 M€ (4,9 % de l'encours), présentant des niveaux de risques assez restreints dans les conditions actuelles de financement.
- 1 contrat classé « B4 » pour un CRD de 0,45 M€ (0,03 % de l'encours), dont le remboursement s'achève en 2020, éteignant de ce fait le risque.
- 1 contrat classé « D2 » pour un CRD de 3,1 M€ (0,20 % de l'encours), en lien avec l'inflation, présentant un risque modéré.

Il convient de relever la stratégie de diversification de l'encours de la Ville, avec 24 % (372 M€) d'emprunts obligataires, ainsi que la mobilisation de prêts auprès de l'Agence France Locale, de la CDC ou de la CAF.

## Etude rétrospective

### Enjeux de la section d'investissement – Vision par politique publique

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Opérations non ventilables (dette)	261 508	245 362	234 227	188 502	183 706	187 343
Aménagt et sces urbains, envir <b>1</b>	66 677	55 597	58 682	37 495	42 126	48 950
Enseignement - Formation <b>2</b>	27 646	27 884	28 140	46 339	37 216	38 144
services généraux <b>3</b>	24 828	22 707	21 158	32 788	25 884	26 539
Sport et jeunesse	29 169	22 360	18 677	23 199	20 572	24 535
sécurité et salubrité publiques	14 709	13 564	13 371	20 024	22 853	21 673
Autres	36 434	33 400	29 100	28 510	18 564	23 565
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>460 972</b>	<b>420 874</b>	<b>403 355</b>	<b>376 856</b>	<b>350 921</b>	<b>370 750</b>



Les dépenses d'investissement de la Ville, hors opérations financières, portent particulièrement sur :

- 1** La politique en matière d'aménagement, de services urbains et d'environnement dont les dépenses apparaissent particulièrement importantes en début de mandat précédent.
- 2** Les dépenses dédiées à l'enseignement et à la formation, et notamment à destination des écoles élémentaires de la commune
- 3** Les services généraux, qui regroupent les dépenses relatives au fonctionnement de la collectivité.

## Focus : Vision consolidée des comptes administratifs 2014/2019

## Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la commune – tous budgets consolidés

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	179 097	190 712	203 453	206 783	203 613	201 147
012	Charges de personnel, frais assimilés	586 156	601 958	594 644	614 772	612 177	622 484
014	Atténuations de produits	13 087	13 232	11 366	14 154	20 453	26 622
65	Autres charges de gestion courante	118 261	124 707	120 979	119 266	105 790	120 679
	<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>896 601</b>	<b>930 610</b>	<b>930 442</b>	<b>954 975</b>	<b>942 033</b>	<b>970 932</b>
66	Charges financières	58 769	60 806	57 918	55 482	50 621	51 254
67	Charges exceptionnelles	31 582	70 975	53 174	50 876	50 948	53 535
68	Dotations provisions semi-budgétaires	-	-	354	-	59	103
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>986 952</b>	<b>1 062 391</b>	<b>1 041 888</b>	<b>1 061 332</b>	<b>1 043 660</b>	<b>1 075 824</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	101 138	81 136	74 233	66 287	73 275	82 122
43	Opérat° ordre intérieur de la section	-	18 764	16 893	2 122	-	-
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 088 091</b>	<b>1 162 291</b>	<b>1 133 013</b>	<b>1 129 741</b>	<b>1 116 936</b>	<b>1 157 946</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	987	1 157	5 868	9 377	13 512	7 849
70	Produits services, domaine et ventes div	52 779	60 834	57 715	55 494	62 147	67 679
73	Impôts et taxes	690 840	734 740	735 348	750 986	759 959	774 831
74	Dotations et participations	349 090	335 558	321 233	325 810	329 079	337 307
75	Autres produits de gestion courante	39 217	57 497	48 632	44 195	42 536	42 308
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>1 132 913</b>	<b>1 189 787</b>	<b>1 168 795</b>	<b>1 185 862</b>	<b>1 207 233</b>	<b>1 229 975</b>
76	Produits financiers	1 063	1 579	1 244	1 264	741	868
77	Produits exceptionnels	33 739	48 179	48 776	36 484	42 752	50 659
78	Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-	77	21	29
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>1 167 715</b>	<b>1 239 545</b>	<b>1 218 816</b>	<b>1 223 686</b>	<b>1 250 747</b>	<b>1 281 532</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	12 905	17 182	7 250	11 338	9 131	9 973
43	Opérat° ordre intérieur de la section	-	18 764	16 893	2 122	-	-
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 180 620</b>	<b>1 275 491</b>	<b>1 242 959</b>	<b>1 237 146</b>	<b>1 259 878</b>	<b>1 291 504</b>

<b>Epargne de gestion</b>	236 312	259 177	238 354	230 887	265 200	259 043
<b>Epargne brute (hors cessions)</b>	157 896	163 331	164 444	156 519	198 405	187 269
<b>Taux d'Epargne brute (hors cessions)</b>	13,8%	13,3%	13,6%	12,9%	16,0%	14,8%

Ce tableau de synthèse agrège les flux du budget principal et des budgets annexes afin de rendre compte de la globalité du périmètre communal et de sa surface financière.

La suite de l'étude présente les différents budgets annexes de la Ville.

# Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la commune – tous budgets consolidés

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 452	10 108	7 311	8 791	10 284	10 280
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	42 705	46 064	35 234	29 736	14 547	24 479
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	96 198	86 183	98 529	109 605	109 975	101 979
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	74 116	36 304	31 254	41 758	33 834	48 187
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>221 471</b>	<b>178 660</b>	<b>172 328</b>	<b>189 891</b>	<b>168 641</b>	<b>184 926</b>
13	Subventions d'investissement	4 240	1 176	-	11	108	2 409
16	Emprunts et dettes assimilées	239 491	234 151	235 987	186 818	189 933	182 811
26	Participat° et créances rattachées	8 096	4 731	4 731	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	8 504	11 546	5 498	5 274	257	3 577
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>260 330</b>	<b>251 604</b>	<b>246 217</b>	<b>192 104</b>	<b>190 297</b>	<b>188 798</b>
45	Opérations pour compte de tiers	3 427	763	793	3 312	577	6 035
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>485 228</b>	<b>431 027</b>	<b>419 337</b>	<b>385 306</b>	<b>359 515</b>	<b>379 759</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	12 905	17 182	7 250	11 338	9 131	9 973
41	Opérations patrimoniales	38 892	5 977	32 012	205 346	12 647	5 906
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>537 025</b>	<b>454 186</b>	<b>458 600</b>	<b>601 991</b>	<b>381 294</b>	<b>395 638</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	66 986	47 664	21 992	27 119	37 356	48 147
16	Emprunts et dettes assimilées	247 135	211 743	190 335	144 936	90 784	92 564
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	-	-	0	0	151	1
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	53	54	1 200	72	1 140	12
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	114	1 026	264	275	1	1
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	386	1 441	1 363	9	400	1 423
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>314 674</b>	<b>261 928</b>	<b>215 154</b>	<b>172 410</b>	<b>129 831</b>	<b>142 148</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	99 244	82 643	119 667	117 363	164 422	117 633
165	Dépôts et cautionnement	17	16	9	77	22	39
27	Autres immobilisations financières	20 009	6 164	19 926	21 688	20 185	2 762
	<b>Total recettes financières</b>	<b>119 269</b>	<b>88 823</b>	<b>139 602</b>	<b>139 128</b>	<b>184 630</b>	<b>120 434</b>
45	Opérations pour compte de tiers	8 109	540	2 377	4 344	1 253	699
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>442 052</b>	<b>351 292</b>	<b>357 133</b>	<b>315 882</b>	<b>315 715</b>	<b>263 281</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	101 138	81 136	74 233	66 287	73 275	82 122
41	Opérations patrimoniales	38 892	5 977	32 012	205 346	12 647	5 906
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>582 083</b>	<b>438 405</b>	<b>463 378</b>	<b>587 515</b>	<b>401 637</b>	<b>351 309</b>

<b>Encours de dette (CA)</b>	2 021 063	1 998 676	1 953 036	1 911 170	1 812 041	1 721 433
<b>Epargne nette (hors cessions)</b>	- 7 060	3 263	2 899	- 10 509	26 672	20 925
<b>Taux d'épargne nette (hors cessions)</b>	-1%	0%	0%	-1%	2%	2%

Ce tableau de synthèse agrège les flux du budget principal et des budgets annexes afin de rendre compte de la globalité du périmètre communal et de sa surface financière.

L'ensemble de l'étude est basée sur le périmètre du budget principal uniquement.

En effet, le poids des budgets annexes étant peu significatifs par rapport à la masse globale de la collectivité, l'analyse des agrégats serait similaire à celle du budget principal seul.





## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Opéra-Odéon » – Section de fonctionnement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	-	2 162	2 541	2 707	2 849	2 753
012	Charges de personnel, frais assimilés	-	17 783	17 945	18 867	19 249	19 852
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	210	266	347	247	258
	<b>Total dépenses de gestion</b>	-	<b>20 155</b>	<b>20 752</b>	<b>21 921</b>	<b>22 345</b>	<b>22 863</b>
66	Charges financières	-	643	386	378	372	347
67	Charges exceptionnelles	-	12	14	9	61	65
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	-	<b>20 809</b>	<b>21 152</b>	<b>22 308</b>	<b>22 779</b>	<b>23 275</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	-	246	214	277	241	249
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	-	<b>21 056</b>	<b>21 366</b>	<b>22 584</b>	<b>23 019</b>	<b>23 524</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	-	20	162	221	296	196
70	Produits services, domaine et ventes div	-	2 527	2 532	2 632	2 496	2 681
73	Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	1 940	1 691	1 622	1 631	1 631
75	Autres produits de gestion courante	-	81	72	21	21	47
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	-	<b>4 568</b>	<b>4 457</b>	<b>4 496</b>	<b>4 444</b>	<b>4 555</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	1 17 582	17 366	18 151	19 264	19 637
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	-	<b>22 150</b>	<b>21 823</b>	<b>22 646</b>	<b>23 708</b>	<b>24 192</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	-	<b>22 150</b>	<b>21 823</b>	<b>22 646</b>	<b>23 708</b>	<b>24 192</b>

- 1 Ce budget annexe, créé en 2015, est équilibré grâce à l'importante subvention de fonctionnement versée annuellement par le budget principal de la Ville. Cette subvention progresse de manière importante sur la période (+2,8%/an), au même rythme que les charges de personnel.

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Opéra-Odéon » – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérati	-	0	0	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées (sauf op	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	446	528	304	309	454
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	847	425	1 084	1 006	710
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	-	<b>1 294</b>	<b>953</b>	<b>1 387</b>	<b>1 316</b>	<b>1 163</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	803	843	834	980	1 013
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses financières</b>	-	<b>803</b>	<b>843</b>	<b>834</b>	<b>980</b>	<b>1 013</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	-	<b>2 097</b>	<b>1 796</b>	<b>2 221</b>	<b>2 296</b>	<b>2 176</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	-	-
41	Opérations patrimoniales	-	0	0	5 728	-	-
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	-	<b>2 098</b>	<b>1 796</b>	<b>7 949</b>	<b>2 296</b>	<b>2 176</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	-	362	58	269	748	792
16	Emprunts et dettes assimilées	-	740	953	1 241	520	1 100
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes d'équipement</b>	-	<b>1 102</b>	<b>1 011</b>	<b>1 510</b>	<b>1 268</b>	<b>1 892</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	499	314	285	740
165	Dépôts et cautionnement	-	-	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes financières</b>	-	-	<b>499</b>	<b>314</b>	<b>285</b>	<b>740</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	-	<b>1 102</b>	<b>1 511</b>	<b>1 824</b>	<b>1 553</b>	<b>2 632</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	-	246	214	277	241	249
41	Opérations patrimoniales	-	0	0	5 728	-	-
	<b>Total recettes d'investissement</b>	-	<b>1 348</b>	<b>1 725</b>	<b>7 829</b>	<b>1 794</b>	<b>2 881</b>

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Pôle Média Belle-de-Mai » – Section de fonctionnement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	1 665	1 545	1 864	1 564	1 636	1 506
012	Charges de personnel, frais assimilés	-	-	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	827	-	-	-	0	25
	<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>2 492</b>	<b>1 545</b>	<b>1 864</b>	<b>1 564</b>	<b>1 636</b>	<b>1 531</b>
66	Charges financières	-	-	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	0	-	-	-	4	3
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>2 492</b>	<b>1 545</b>	<b>1 864</b>	<b>1 564</b>	<b>1 640</b>	<b>1 534</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	1 049	1 054	1 097	1 090	1 130	1 121
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 541</b>	<b>2 599</b>	<b>2 962</b>	<b>2 654</b>	<b>2 770</b>	<b>2 656</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	-	-	2	0	-	5
70	Produits services, domaine et ventes div	-	-	-	-	-	-
73	Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	2 392	2 390	2 445	2 480	2 429	2 394
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>2 392</b>	<b>2 390</b>	<b>2 447</b>	<b>2 480</b>	<b>2 429</b>	<b>2 398</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	0	7	-	11	10	24
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>2 392</b>	<b>2 397</b>	<b>2 447</b>	<b>2 490</b>	<b>2 439</b>	<b>2 423</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	477	477	477	477	477	502
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 869</b>	<b>2 873</b>	<b>2 924</b>	<b>2 967</b>	<b>2 916</b>	<b>2 924</b>

Les loyers perçus par ce budget, enregistrés au chapitre 75, permettent de faire face aux charges de fonctionnement (fluides, maintenance, gardiennage et taxes foncières notamment) et d'assurer l'équilibre budgétaire.

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Pôle Média Belle-de-Mai » – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées (sauf op	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	559	822	366	52	6	50
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	11	-	-	-
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>559</b>	<b>822</b>	<b>377</b>	<b>52</b>	<b>6</b>	<b>50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	26	13	9	-	2	1
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses réelles d'investissem</b>	<b>585</b>	<b>835</b>	<b>386</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>51</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	477	477	477	477	477	502
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 062</b>	<b>1 311</b>	<b>863</b>	<b>529</b>	<b>485</b>	<b>552</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	-	31	122	70	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>122</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnement	7	9	6	61	5	20
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes financières</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>61</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes réelles d'investissem</b>	<b>7</b>	<b>39</b>	<b>128</b>	<b>131</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	1 049	1 054	1 097	1 090	1 130	1 121
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 056</b>	<b>1 093</b>	<b>1 225</b>	<b>1 221</b>	<b>1 135</b>	<b>1 142</b>

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Espaces Événementiels » – Section de fonctionnement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	1 716	1 923	1 476	1 883	1 617	1 538
012	Charges de personnel, frais assimilés	644	621	591	606	620	643
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	3	0	-	-	-
	<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>2 360</b>	<b>2 547</b>	<b>2 067</b>	<b>2 489</b>	<b>2 236</b>	<b>2 181</b>
66	Charges financières	193	217	218	212	223	209
67	Charges exceptionnelles	11	330	1	7	-	-
68	Dotations provisions semi-budgétaires	-	-	-	-	-	24
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>2 564</b>	<b>3 094</b>	<b>2 286</b>	<b>2 708</b>	<b>2 459</b>	<b>2 414</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	70	53	118	74	47	75
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 634</b>	<b>3 147</b>	<b>2 404</b>	<b>2 782</b>	<b>2 506</b>	<b>2 489</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	-	-	6	9	11	11
70	Produits services, domaine et ventes div	-	214	217	136	188	191
73	Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	2 289	2 159	2 457	2 406	2 393	2 504
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>2 289</b>	<b>2 373</b>	<b>2 681</b>	<b>2 552</b>	<b>2 593</b>	<b>2 707</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels <sup>1</sup>	410	943	549	459	507	333
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>2 699</b>	<b>3 316</b>	<b>3 230</b>	<b>3 011</b>	<b>3 099</b>	<b>3 040</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 699</b>	<b>3 316</b>	<b>3 230</b>	<b>3 011</b>	<b>3 099</b>	<b>3 040</b>

<sup>1</sup> Ce budget annexe bénéficie d'une subvention annuelle du budget principal afin de couvrir l'amortissement de la dette souscrite pour la réalisation de Marseille Chanot, livré en 2013.

Ce budget étant en nomenclature M4, les possibilités d'influer sur les produits tarifaires sont plus restreintes, justifiant l'abondement par le budget principal.

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Espaces Evénementiels » – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées (sauf op	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	145	146	65	43	45	159
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 166	831	390	35	22	301
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>1 311</b>	<b>977</b>	<b>455</b>	<b>78</b>	<b>67</b>	<b>459</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	222	404	533	534	599	626
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>222</b>	<b>404</b>	<b>533</b>	<b>534</b>	<b>599</b>	<b>626</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 533</b>	<b>1 381</b>	<b>987</b>	<b>612</b>	<b>666</b>	<b>1 086</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	-	-
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	13 634	-	-
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 533</b>	<b>1 381</b>	<b>987</b>	<b>14 246</b>	<b>666</b>	<b>1 086</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 507	1 064	447	139	66	460
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>1 507</b>	<b>1 064</b>	<b>447</b>	<b>139</b>	<b>66</b>	<b>460</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	188	152	228	441	461	552
165	Dépôts et cautionnement	-	-	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes financières</b>	<b>188</b>	<b>152</b>	<b>228</b>	<b>441</b>	<b>461</b>	<b>552</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 695</b>	<b>1 216</b>	<b>675</b>	<b>580</b>	<b>527</b>	<b>1 012</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	70	53	118	74	47	75
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	13 634	-	-
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 765</b>	<b>1 269</b>	<b>793</b>	<b>14 289</b>	<b>574</b>	<b>1 086</b>

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Stade Vélodrome » – Section de fonctionnement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	6 151	16 586	17 545	17 137	16 507	16 575
012	Charges de personnel, frais assimilés	1	-	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	0	-	126	0	-
	<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>6 153</b>	<b>16 586</b>	<b>17 545</b>	<b>17 263</b>	<b>16 507</b>	<b>16 575</b>
66	Charges financières	3 327	6 686	6 608	6 545	6 489	6 435
67	Charges exceptionnelles	328	-	-	-	-	13
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>9 808</b>	<b>23 271</b>	<b>24 153</b>	<b>23 808</b>	<b>22 996</b>	<b>23 023</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	480	-
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>9 808</b>	<b>23 271</b>	<b>24 153</b>	<b>23 808</b>	<b>23 476</b>	<b>23 023</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	-	-	-	-	-	-
70	Produits services, domaine et ventes div	-	272	181	876	492	179
73	Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	4 244	15 517	2 19 938	18 697	18 018	18 336
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>4 244</b>	<b>15 789</b>	<b>20 119</b>	<b>19 573</b>	<b>18 510</b>	<b>18 515</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	7 457	13 210	15 418	9 797	10 018	10 126
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>11 701</b>	<b>28 998</b>	<b>35 537</b>	<b>29 370</b>	<b>28 528</b>	<b>28 641</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	1 052	2 328	2 977	3 051	3 051	3 051
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>12 754</b>	<b>31 326</b>	<b>38 514</b>	<b>32 420</b>	<b>31 579</b>	<b>31 692</b>

<b>Résultat de fonctionnement (réel)</b>	1 894	5 727	11 384	5 562	5 532	5 619
--	-------	-------	--------	-------	-------	-------

- 1 Le stade ayant été livré en aout 2014, le premier exercice de la période de revue n'est pas représentatif des équilibres financiers.
- 2 La Ville a accueillie des matchs de l'Euro 2016 de football, expliquant le niveau de recettes en 2016.
- 3 A compter de 2017, la subvention du budget principal se stabilise à environ 10 M€/an, afin de couvrir les charges liées à l'investissement initial de l'équipement.



## Etude rétrospective

### Vue synthétique du budget annexe « Stade Vélodrome » – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées (sauf op	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	20 071	-	1 290	-	-	-
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>20 071</b>	<b>-</b>	<b>1 290</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 904	5 775	11 385	5 533	5 574	5 617
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>1 904</b>	<b>5 775</b>	<b>11 385</b>	<b>5 533</b>	<b>5 574</b>	<b>5 617</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>21 974</b>	<b>5 775</b>	<b>12 675</b>	<b>5 533</b>	<b>5 574</b>	<b>5 617</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	1 052	2 328	2 977	3 051	3 051	3 051
41	Opérations patrimoniales	26 956	-	-	15 527	-	-
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>49 983</b>	<b>8 103</b>	<b>15 651</b>	<b>24 111</b>	<b>8 625</b>	<b>8 667</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	38 267	18 160	2 000	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	8 743	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	1 290	-	-	-
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>47 010</b>	<b>18 160</b>	<b>3 290</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	640	2 956	8 103	14 362	8 584	8 145
165	Dépôts et cautionnement	-	-	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes financières</b>	<b>640</b>	<b>2 956</b>	<b>8 103</b>	<b>14 362</b>	<b>8 584</b>	<b>8 145</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>47 650</b>	<b>21 116</b>	<b>11 393</b>	<b>14 362</b>	<b>8 584</b>	<b>8 145</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	-	-	-	-	480	-
41	Opérations patrimoniales	26 956	-	-	15 527	-	-
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>74 606</b>	<b>21 116</b>	<b>11 393</b>	<b>29 889</b>	<b>9 064</b>	<b>8 145</b>

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Pompes Funèbres » – Section de fonctionnement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	1 663	1 766	2 909	2 436	2 349	1 990
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 611	3 431	3 566	4 080	4 208	4 340
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	82	34	70	22	21	30
	<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>5 356</b>	<b>5 231</b>	<b>6 545</b>	<b>6 539</b>	<b>6 578</b>	<b>6 360</b>
66	Charges financières	5	8	7	6	6	6
67	Charges exceptionnelles	37	38	2	6	0	13
68	Dotations provisions semi-budgétaires	-	-	354	-	59	79
	<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>5 398</b>	<b>5 276</b>	<b>6 909</b>	<b>6 551</b>	<b>6 642</b>	<b>6 457</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	532	295	323	377	381	442
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 931</b>	<b>5 571</b>	<b>7 232</b>	<b>6 928</b>	<b>7 023</b>	<b>6 899</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Atténuations de charges	-	-	46	71	70	68
70	Produits services, domaine et ventes div	6 022	7 331	6 103	6 281	6 276	6 068
73	Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	57	58	18	3	2	1
	<b>Total recettes de gestion de fct</b>	<b>6 079</b>	<b>7 389</b>	<b>6 167</b>	<b>6 356</b>	<b>6 348</b>	<b>6 137</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	7	69	69	4	5	1
78	Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-	77	21	29
	<b>Total recettes réelles de fct</b>	<b>6 086</b>	<b>7 459</b>	<b>6 237</b>	<b>6 437</b>	<b>6 374</b>	<b>6 168</b>
42	Opérat° ordre transfert entre sections	156	184	242	256	318	181
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>6 242</b>	<b>7 643</b>	<b>6 479</b>	<b>6 693</b>	<b>6 692</b>	<b>6 349</b>

## Etude rétrospective

Vue synthétique du budget annexe « Pompes Funèbres » – Section d'investissement

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérati	-	0	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées (sauf op	-	56	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	66	-	126	20	37	66
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>66</b>	<b>56</b>	<b>126</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	98	9	12	13	13	13
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>98</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>164</b>	<b>65</b>	<b>138</b>	<b>32</b>	<b>50</b>	<b>79</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	156	184	242	256	318	181
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	533	-	-
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>320</b>	<b>250</b>	<b>380</b>	<b>822</b>	<b>368</b>	<b>260</b>

en K€		2014	2015	2016	2017	2018	2019
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	300	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (sauf opérati	-	-	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	0	-	-	-	-
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	115	-	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnement	-	-	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes financières</b>	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>415</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
40	Opérat° ordre transfert entre sections	532	295	323	377	381	442
41	Opérations patrimoniales	-	-	-	533	-	-
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>947</b>	<b>295</b>	<b>323</b>	<b>910</b>	<b>381</b>	<b>442</b>